

“VEILLONS SUR NOS ECOLES”

En Saskatchewan — Apparences et réalités

Prince-Albert, Saskatchewan, 17 décembre.

Pierre Ménard publie en tête du Patriote de l'Ouest un émouvant article sur nos écoles, dont voici l'essentiel:

Nos écoles sont des berceaux. Ah! ne dédaigne pas ces petites maisonsnettes, jetées de là dans la plaine solitaire ou dans quelque clairci, taillé ainsi qu'une bête dans l'océan de la forêt. Une trentaine d'enfants, venus on ne sait d'où dans ce pays qui semble désert, y sont rassemblés; les quatre murs d'une salle unique constituent les seuls témoins journaliers du plus profond et plus angoissant mystère de la vie: l'éveil des âmes. Toute une génération est là dans l'attente comme une terre en friche; et quand son heure viendra, la nation de demain portera de par le monde les fruits dont la petite école lui aura confié les germes.

Qui, on garde jusqu'à la tombe la marque imprimée au front par la main des premiers maîtres; et c'est bien la cause de l'influence prépondérante de l'école, de la survie ou de la mort à brève échéance de l'idéal catholique et français en nos enfants, que notre Association interprovinciale a pris pour devise cette parole qui contient tous nos devoirs, explique toutes nos luttes et condense toutes nos espérances: "Veillons sur nos écoles".

Veillons sur nos écoles, non pas pour qu'elles soient absolument telles que les a laissées la législation de 1905, mais telles qu'elles devraient être dans notre pays à nous, pour les descendants des fondateurs de la patrie, auxquels nous devons transmettre l'héritage de la foi intact, et inviolé le trésor de notre langue. Il ne faut pas nous le cacher, notre système scolaire, engendré dans des concessions criantes, n'est que le résultat de compromis par des politiciens de parti, ne transmet à peu près rien de tout cela à nos enfants.

Si le trahison nationale n'est pas passée à l'état épidémique parmi les élites franco-canadiennes de nos écoles, la faute n'en est pas aux réalisations scolaires, mais bien à la défective pédagogie recueillie au Canada, à l'administratif dévouement de la majorité de nos institutrices et institutrices, à la fierté de nos enfants et à la violence toujours en œuvre de nos commissaires d'écoles.

De toutes les législations adoptées par huit provinces du Dominion pour régir l'éducation populaire, la loi en principe et d'après la constitution devrait être bilingue, il semble que la plus perfide soit celle de la Saskatchewan et de l'Alberta. Alléguant on a pu dire d'une façon plus brutale, en voulant ébranler du premier coup la minorité française: ici on s'est contenté de s'endormir pour mieux la dépouiller de ses privilèges.

La loi prise en elle-même présente un certain décorum extérieur, ses apparences d'honnêteté qui en imposent tout d'abord: une demi-heure de catéchisme, une heure de français, un cours élémentaire censé découvrir les notions linguistiques et grammaticales recommandées dans le programme. Tout cela c'est beau sur le papier. Mais, voyons ce que ces apparences deviennent quand elle

ont subi les manipulations du département chargé de les appliquer.

Dans la pratique, on n'en tient aucun cas. On commence par arranger un programme qui ignore complètement ces dispositions de la loi. Non content de cela, on prend plaisir à le surcharger, et à le resurcharger, de telle sorte qu'avec la meilleure bonne volonté du monde, on ne parviendrait pas à parcourir convenablement les matières d'examen, en y employant tout le temps compris entre 9 heures du matin et 4 heures du soir. Notons en passant qu'aux examens il n'est nullement question du français: l'heure consacrée à cette étude figure au texte de la loi, mais elle est non existante dans la pratique aux yeux du département. Ce qui revient à dire: dans la loi, un cours élémentaire de français; dans les dix mois d'école par année, pas une minute pour l'étudier; aux examens, pas même une question sur la matière. Le gouvernement en somme n'est juste et logique que sur ce dernier point: comment en effet mettre le savoir des enfants à l'épreuve sur un sujet, auquel il est pratiquement défendu de consacrer le temps prévu par la loi. Ces messieurs ont compris que nos institutrices n'étaient pas des Jésus pour commander quotidiennement un soleil de s'arrêter dans sa marche.

De plus, le département a des fonctionnaires qu'on appelle des inspecteurs: leur tâche consiste à faire observer les règlements scolaires. Les inspecteurs doivent avoir le culte de l'autorité du département et la religion du programme officiel. Hors de la point de salut pour leurs administrés! Aussi, gare aux malheureuses institutrices qui s'en tiendraient plutôt aux termes mêmes de la loi, quand celle-ci vient en conflit avec les exigences du département.

Les commissaires veulent-ils s'en mêler, on leur montre les dents, et on leur tient un langage auquel bien peu ne soient pas excessivement sensibles: "silence, ou pas d'allocation". Devant pareille alternative, les individus n'ont qu'à se taire, seule la voix d'une organisation puissante a chance d'être entendue; et c'est ce qui a motivé la création de notre Association des commissaires, de concert avec l'A.C.F.C. à laquelle tous les nôtres sont si heureux de se rallier.

En somme, notre législation scolaire serait une armée fatale entre les mains d'un département mal disposé: elle tiendrait sans recours parce que ses camps partent d'un ennemi invincible et insaisissable. Nos compatriotes du Manitoba ont cet avantage sur nous, qu'ils n'attendent rien de eux-mêmes. La loi ne leur promet rien, et en attendant la réalisation de ces promesses, ils ne sont point à l'espérer des actes sauveurs que l'on s'obstine trop souvent à demander à mauvaise enseigne.

Nous reviendrons sur ce sujet, pour le moment, écrivons-nous à la convention de Regina. En notre siècle de démocratie, seule voix qui porte est celle des foules: soit la force à le don de se faire respecter.

Mort à Arthabaska de M.J.-A. Richard

LE PRESIDENT DE LA "FASHION CRAFT" EST DECÉDÉ HIER SOIR A LA RESIDENCE DE SON GENDRE, M. J.-E. PERRAULT — LA CARRIERE DU DEFUNT

M. J.-Auguste Richard, président de la "Fashion-Craft" est mort hier soir, à 5 heures 30, à Arthabaska, à la résidence de son gendre M. J.-E. Perrault, ministre de la colonisation, à l'âge de 67 ans. Il y a deux semaines M. Richard, se sentant malade, est allé pour se rétablir à Arthabaska. Lundi, le mal a empiré et on a fait venir le docteur Albert Prevost de Montréal. Hier soir, M. Richard expirait entouré de sa famille.

Feu M. Richard naquit à Princeville, le 18 septembre 1858, du mariage de feu R. Richard et Elodie Prince. Il fit ses études à Princeville (près d'Arthabaska), et à 16 ans, il se dirigea vers Winnipeg, où il fonda bientôt une maison de commerce. Il revint à Montréal en 1898, et fonda alors la compagnie Fashion-Craft, dont il fut depuis ce temps le président.

Il avait épousé en premières noces, en 1883, Albertine Rivard, fille de M. L. Rivard, de Québec, et soeur du juge Adolphe Rivard. Elle décéda à Winnipeg en 1892. Trois filles naquirent de ce mariage. Ce sont: Augustine, en religion soeur Marguerite de Chantal, des Soeurs de la Visitation, de Riverdale-on-Hudson, N.-Y.; Marguerite, épouse du juge Lucien Dubuc, d'Edmonton, Alberta; Madeleine, épouse de M. J.-E. Perrault, ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries, de Québec. En 1895, il épousa Ellen Pauline Bernard, dont il eut une fille: Elodie (Mme André Tascheau) de Québec.

Tous lui survivent, ainsi que deux frères: Emile Richard, de Québec, Saskatchewan, et Eugène Richard, directeur-gérant de la Fashion-Craft; quatre soeurs: Mme A.-S. Poulin, de Victoriaville; Mme A.-E. Versailles, de Montréal, et Miles Edith et Lucile Richard; ses beaux-frères: M. C.-J. Doherty, le sénateur Jules Tessier, de Québec, le juge Edouard Fabre-Suryver, de Londres, ses neveux: Arthur Poulin, gérant de la compagnie Max. Beauvais et Maurice Versailles et le R. P. Richard, S.J.

M. Richard était membre du bureau central des écoles catholiques de Montréal, gouverneur de l'Université de Montréal, président de l'Institut Bruchési, directeur de l'École des Hautes Etudes et de l'École polytechnique, directeur du Crédit Foncier Franco-Canadien, de la Société d'Administration Générale; directeur et vérificateur de la Banque Provinciale, membre du bureau des fiduciaires de la National Art Gallery, etc.

La dépouille mortelle est arrivée à Montréal ce midi. Elle est exposée à la demeure du défunt, 59, rue Sherbrooke.

Le Devoir offre ses vives condoléances à la famille en deuil.

La Minute Gaie

ENTRE PECHEURS — Le poisson mord-il? — Tu parles... chaque fois que je veux mettre un appât à mon hameçon je suis forcé de me cacher dans le fond de ma chaloupe.

L'HONNETETE — Le juge:—Alors vous avez volé, vous n'avez pas de complices? L'accusé:—Non, son honneur. Le juge:—Pourquoi? L'accusé:—J'avais peur de ne pouvoir trouver un honnête homme.

LEGERE MEPRISE — Un étudiant de 20e année, véritable pilier de brasserie, emplantant la nicotine, comparait, aux examens, devant le professeur Bailion, redouté des candidats. Le professeur lui donne une feuille de tabac à reconnaître. Le candidat reste obstinément muet.

—Voyons, vous faites un usage quotidien de cette plante, vous paraissez même en faire un consommateur inmodéré. L'étudiant eut un éclair: —J'ai trouvé, s'écria-t-il triomphalement c'est de "l'absinthe!"

OUI, POURQUOI PAS? — Maman, demande le petit Bob, pourquoi chasse-t-on les tigres et les lions? —C'est parce qu'ils tuent les pauvres petits moutons.

—Bob, après un instant de réflexion: —Alors, pourquoi est-ce qu'on ne chasse pas les bouchers? —DEUX MALCHANCEUX — "Pourquoi es-tu si triste?" —"Je ne puis pas payer mes dettes." —"Ca n'est rien. Moi, je ne peux seulement pas en faire."

Condolances du bureau central

A une réunion d'urgence du bureau central de la Commission des écoles catholiques de Montréal, ce matin, on a adopté une résolution de condoléances à la famille de feu J.-Auguste Richard.

Projet de monument à Jacques Cartier

Québec, 24, (D.N.C.) — Le bureau de direction de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, a adopté, hier soir, le projet lancé par M. Oscar Auger, échevin de St-Roch, d'ériger un monument à Jacques Cartier sur la Place Jacques-Cartier, à St-Roch.

On demandera à la Commission des monuments historiques de prêter son concours dans la réalisation de ce projet.

Le Correspondant

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON 10 DECEMBRE 1924

I. La France et les nouveaux problèmes d'Orient: Cte R. de Gontaut-Brion; — II. La question du Soudan égyptien: Roger Lambelin; III. Après Genève: Alfred Fabre-Luce; — IV. Vers un grand progrès social: L'accession des travailleurs à la propriété de leur foyer: Maurice Deslandes; — V. Les fautes de autres: — Roman: — Traduction de Marc Hélys; — I: Grazia Deledda; — VII. Quatorze mois de dictature en Espagne: M. Antoine; — VIII. Quelques souvenirs du chanoine Dommergues, ancien aumônier de la prison Saint-Lazare: Maurice Hamel; — VIII. A travers la presse étrangère: — Revue d'Italie; — Traduction de H. Dutemps; — IX. Au poète Louis Le Cardonnell: Capitaine G. Rollin; — X. Regards sur la vie: Louis Joubert; — XI. Revue des sciences.

Francis Marre. — XII. Chronique politique: Bernard de Lacombe; — XIII. Livres d'économie: Librairie Hachette, Delagrave, Colin, Laurens, Payot, Lafitte, Boivin, Mahe, Gauthier et Langueureau. — Prix de l'abonnement: Un an: 70 fr.; 6 mois: 36 fr. — Les abonnements partent du 1er de chaque mois. — On s'abonne à Paris, aux bureaux du CORRESPONDANT, rue Saint-Guillaume, 31.

M. Chapais parle de Louis Veillot

Québec, 24, (D.N.C.) — Hier soir, à l'Université Laval, M. Thomas Chapais a donné une intéressante causerie sur Louis Veillot et son oeuvre, au profit de la Basilique de Québec.

M. Chapais a parlé de la vie privée et de la vie publique de Veillot, il a montré ce que furent l'homme et son oeuvre, il a fait voir aussi ce que fut le journaliste catholique et le littérateur français.

M. Chapais classe Veillot parmi les vingt premiers écrivains de la France dans tous les siècles, mais son plus grand titre de gloire fut d'avoir combattu le bon combat.

Un Déjeuner appâté avec le Bacon Tranché CONTANT

Rien de plus exquis. Demandez-le

Le célèbre Vin d'Espagne De qualité Incomparable EMPERADOR SHERRY

PACIFIQUE CANADIEN DES CHANGEMENTS

Le service des trains deviendra en vigueur Dimanche, le 4 janvier 1925

Montréal-Ste-Agathe-Labelle

British Consols Cigarettes On les fume partout 12 pour 15¢ 20 pour 25¢ La plus grande marque indépendante en Amérique

COMMISSION SCOLAIRE

Surplus de \$51,000. dans le budget

LA COMMISSION A DES REVENUS QUI SE LEVENT A \$5,999,037 — LES SALAIRES ABSORBENT \$2,219,743 — DIVERS

Le budget de la commission des écoles catholiques de Montréal accuse un surplus de \$51,000 pour l'exercice financier terminé le 30 juin 1924. Le revenu global s'est élevé à \$5,999,037 et les dépenses totales ont atteint \$5,948,037. C'est un heureux résultat que les commissaires ont applaudi, hier soir, à leur réunion régulière.

Le revenu de la commission se compose surtout de l'impôt scolaire qui a rapporté, de juin 1923 à juin 1924, le somme de \$4,236,668; les autres sources sont: \$10,526 comme intérêt du gouvernement provincial; \$47,185 du fonds des écoles publiques de la province; \$33,811.15 provenant des contributions au fonds de pension; \$1,500,000 de l'Etat et de contributions diverses. Les dépenses sont surtout absorbées par les salaires des institutrices et des institutrices qui prennent une tranche de \$2,219,743, et par les charges d'intérêts qui se chiffrent par \$1,028,377. Les autres frais sont les suivants: Fonds d'amortissement, \$278,772; chauffage \$235,197; salaires des gardiens, \$168,845; réparations, \$133,081; location de maisons \$115,324; administration, \$114,121; taxes à l'eau, \$47,370; électricité, énergie et lumière, \$35,986.

Les commissaires ont autorisé la commission du district des écoles à démolir le vieux collège Saint-Henri qui menace ruine et que les religieuses et leurs élèves ont maintenant évacués. On a remis à une séance subséquente la demande de la commission scolaire de Saint-Viateur d'obtenir qu'il lui soit prêté la somme de \$400,000 pour le remboursement d'un emprunt. Les dommages causés par l'incendie à l'école Ste-Hélène s'élèvent

à \$15,000, couverts par les assurances. Les travaux de réparation commencent incessamment.

On a discuté longuement des primes accordées aux institutrices qui suivent les cours de pédagogie. Ces primes sont accordées à celles qui ont étudié trois ans de temps les cours pédagogiques et qui ont été à l'emploi de la commission durant un an après l'obtention du diplôme pédagogique. Or, le comité de pédagogie a adressé une communication au Bureau Central lui demandant une législation précise et un texte très clair au sujet du droit aux primes pédagogiques. Les commissaires déclarèrent qu'à ce sujet ils avaient expliqué clairement la situation dans une récente résolution. D'après l'interprétation exacte du règlement, les religieuses ayant été à l'emploi de la commission un an de temps après l'obtention du diplôme pédagogique ont droit aux primes. Le règlement est clair: il faut trois ans de travail à la commission durant le cours de pédagogie; plus un an après l'obtention du diplôme. Ceci est pour encourager les institutrices à suivre ces cours pédagogiques.

Puccini laisse 200,000 livres

Paris, 24. — On annonce que le compositeur italien, Giacomo Puccini, décédé à Bruxelles, le 20 novembre dernier, laisse une fortune évaluée à 200,000 livres sterling, sans compter des droits d'auteur qui s'élèvent annuellement à 8,000 livres sterling. Puccini avait conçu le projet de construire un grand opéra, qui aurait coûté 40,000 livres sterling. On croit que ce plan sera exécuté par ses héritiers, avec l'aide financière du gouvernement et d'une souscription nationale.

Typhoïde et diabète

New-York, 24. — Le taux de la mortalité pour la fièvre typhoïde et pour le diabète a diminué aux Etats-Unis en 1923. Les décès dus à la fièvre typhoïde ont atteint 6,635 contre 6,981 en 1922; ceux attribuables au diabète se sont montés à 17,182 contre 17,367 en 1922.

L'enquête sur la police

M. LE RECORDER GEOFFRION CONTINUE A DEVELOPPER SA THESE.

M. le recorder Geoffrion a été entendu hier après-midi. La séance a été ajournée à vendredi matin, à la demande de Me Brossard. Après les séances de vendredi, la cour s'ajournera à lundi matin.

Il déclare que sir Lomer Gouin avait accepté de présenter un projet de loi pour permettre aux magistrats d'imposer des sentences indéterminées aux filles malades afin d'assurer leur guérison et de débarrasser ainsi la société d'un grave danger. Mais sir Lomer Gouin ayant été forcé d'abandonner la politique active pour raison de santé, le projet est resté là.

Le Barreau de Montréal s'était prononcé contre la loi par suite du principe dangereux qu'il introduisait dans la loi criminelle en donnant une sorte de dictature au magistrat par l'imposition de la sentence déterminée.

Il rend hommage à la roublarderie féminine et déclare que les femmes réussissent toujours à passer à travers les mailles de la loi. Il est d'avis que les jeunes filles ne devraient pas aller dans les restaurants de nuit, sales de danse, etc sans être accompagnées. C'est aux parents à veiller et à remplir leur devoir. Geoffrion est contre la suppression de ces établissements, car si, pour éviter des fautes et des dangers, il faut supprimer les organisations, lieux etc, qui en sont cause, autant tout supprimer. Parce qu'un homme abuse du vin, ce n'est pas une raison de supprimer le vin.

Le témoin déclare que les statistiques citées par Me Gordon et le Dr Haywood sur les ravages du mal vénérien dans les maisons de débauche sont exagérées. Au lieu de 95 pour cent de filles contaminées, les statistiques démontrent seulement une proportion, de 8 pour cent. Il nie aussi que près de cent mille individus fréquentent chaque nuit les bouges et qu'ils y dépensent la somme de \$150,000.00 par année.

M. Geoffrion explique qu'il est difficile de faire des causes contre les racoleuses, vu que les citoyens attaqués par les filles se soucient peu de passer une journée en cour de recorder, et d'être mêlés à une affaire de police. Le témoin déclare que la police fait un excellent travail et qu'il aime à lui rendre ce témoignage.

Mort du R. P. Joseph McCarthy s.j.

Nous apprenons la mort survenue ce matin du R. P. Joseph McCarthy, de la Société de Jésus. Le Père McCarthy est décédé dans sa chambre, au collège Ste-Marie, à 5 heures 30. Le défunt était aumônier de l'hôpital Victoria depuis de nombreuses années. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 8 heures 30, au Gesù.

BIERE MOLSON L'ORCHESTRE DU TEMPS JADIS Fondée en 1786! Depuis cent trente huit ans, la bière MOLSON ajoute au plaisir et au bonheur de l'époque des fêtes! La bière que votre arrière-grand-père buvait

Vendriez-vous vos Yeux pour \$40.00 L'OEIL HUMAIN PÈSE ENVIRON UNE ONCE VENEZ NOUS CONSULTER SALON D'OPTIQUE SAINT-GERMAIN 453, RUE SAINT-DENIS

CALENDRIER

Demain: JEUDI 25 décembre 1924. NOËL (d'obligation). Lever du soleil, 7 h. 42. Coucher du soleil, 4 h. 21. Lever de la lune, 6 h. 51. Coucher de la lune, 10 h. 15. Premier quart, le 2, à 4 h. 16 m. du matin. Pleine lune, le 11, à 2 heures 9 m. du matin. Dernier quart, le 19, à 5 h. 17 m. du matin. Nouvelle lune, le 25, à 10 h. 25 m. du soir.

— DERNIÈRE HEURE —

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

NEIGE ET FROID. MAXIMUM ET MINIMUM. Maximum, aujourd'hui 20. Minimum, demain, 22. Minimum, aujourd'hui, 22. Minimum, demain, 22. BAROMETRE. 10 heures 28.51. 11 heures 29.75. Midi 29.76.

Saisie de 54 gallons de whisky à la gare de Saint-Anselme

Le nom du destinataire n'est pas encore divulgué — Arrestation imminente.

Québec, 24 (D.N.C.) — Une nouvelle saisie de liquides alcooliques a été faite dans le district de Québec. M. Joseph Bernier, officier de douane à Saint-Anselme, a saisi, hier, cinquante-quatre gallons de whisky qu'un individu transportait à la gare du Québec Central. Cette boisson venait du Nouveau-Brunswick et était destinée à un individu dont le nom est gardé secret jusqu'à ce qu'il ait de nouveaux développements.

Les 54 gallons étaient venus de Saint-Anselme dans un wagon du Transcontinental, mais celui qui en avait la garde, craignant quelques indiscretions, fit laisser la boisson à la gare de Saint-Anselme. Hier après-midi, il se préparait à transporter les 54 gallons à la gare du Québec Central lorsque M. Bernier survint et saisit la boisson. Des procédures seront prises contre la personne que l'on croit propriétaire de ces liquides.

MM. Perron, Patenaude et David créés docteurs en droit de l'Université de Montréal

La Commission des études de l'Université de Montréal a sa dernière réunion a conféré, à la demande de la faculté de droit, le grade de docteurs en droit, honoris causa, à M. J.-L. Perron, ministre de la voirie, à M. E. Patenaude, député du comté de Jacques-Cartier à la législature, et à M. Athanase David, secrétaire de la province de Québec.

M. Perron est ministre de la voirie, avocat éminent, s'est toujours occupé de promouvoir les intérêts nationaux; M. Patenaude est député, avocat éminent, et il a présenté avec beaucoup de distinction le barreau de la province de Québec en maintes circonstances; M. David est secrétaire provincial, jurisconsulte éminent et il mérite la gratitude de ses concitoyens pour son dévouement éclairé à la cause nationale de l'enseignement supérieur à l'Université pour leur décerner un titre. En outre, est-il ajouté, "ces trois personnes ont été de brillants élèves de la Faculté de droit de l'Université de Montréal et sont toujours intéressés aux œuvres nationales."

AUX OBSEQUES DE M. GOUIN

M. L'ABBE CHARLES GOUIN A CHANTE LE SERVICE DE SON FRÈRE, CE MATIN, A SAINT-LOUIS-DE-FRANCE. — NOM: BREUSE ASSISTANCE

Les funérailles de M. Eugène Gouin ont eu lieu ce matin en l'église Saint-Louis-de-France de Montréal. Mgr J.-A. Bélanger, curé de Saint-Louis-de-France, a fait la levée du corps. M. l'abbé Charles Gouin, frère du défunt, a célébré le service, assisté de M. l'abbé Arthur Gouin, un autre frère du défunt, et de M. l'abbé Napoléon Roy. Mgr A.-E. Deschamps, vicaire général et administrateur du diocèse, Mgr Piette, recteur de l'Université de Montréal, M. le curé Philippe Perrier, du Mile-End, M. le chanoine Sylvestre, le R. P. J.-L. Tardif, supérieur du scolasticat des RR. PP. du S. S., le R. P. J.-M. Cadioux, C.S.V., directeur de l'Institut des sourds-muets, MM. les abbés Dagenais, Poirier et Pelletier, vicaires de la paroisse, M. l'abbé Henri Jasmin, professeur de langues étrangères à l'Université de Montréal, étaient présents au chœur.

L'AFFAIRE DE LA "HOME BANK"

Toronto, 24 (S.P.C.) — Le procès de M. R. P. Gough s'est continué hier par le contre-interrogatoire du prévenu par la Couronne. On lui a demandé comment il se faisait que M. MacHaffie avait été renvoyé pour garder M. Haney alors qu'il avait évidemment raison. C'était, dit le procureur de la couronne, le seul gardien des documents de la banque et du public, et je ne comprends pas pourquoi il a été mis dehors.

M. Gough explique que MM. Haney et MacHaffie étaient tous deux comme chien et chat et qu'il fallait garder l'un ou l'autre. Dans le temps, il croyait que M. Haney rendrait plus de services à la banque. MacHaffie a reçu un bon de \$15,000 en partant.

Le témoin déclare qu'il n'a pas enquêté sur l'administration de la succursale de Toronto, et qu'il ignorait qu'on y avait fait des prêts de dix millions. On lui donnait l'assurance que des enquêtes étaient menées annuellement sur cette succursale. Il n'a pas enquêté sur l'existence réelle de profits lorsque le gérant général Mason a déclaré des dividendes et se contentait à lui comme d'ailleurs aux autres directeurs. Il sait aujourd'hui qu'il n'avait pas de profits mais l'ignorait alors.

\$8,000 de cautionnement

Québec, 24 (D.N.C.) — M. le juge P.-C. Choquette a fixé à \$8,000 le cautionnement que doivent fournir, individuellement, David Perrault, Ludger Brien et G. Hearn, pour obtenir leur liberté provisoire.

Une somme de \$4,000 doit être donnée en argent et un cautionnement de \$4,000 sur immeubles doit être fourni. Ce matin, Hearn a donné le cautionnement exigé et est libéré provisoirement jusqu'à vendredi, alors que l'enquête préliminaire aura lieu. Perrault et Brien, à la dernière minute, cherchaient leur cautionnement. Dufresne, le pilote, a été admis en liberté dès sa comparution.

Accusé de faux monnayage

Théodule Hamelin, de Québec, a été arrêté hier par la police provinciale et amené cette nuit à Montréal. Il a été traduit devant le juge Enright, accusé d'avoir conspire avec Robidoux pour acheter des plaques pour faux monnayage. Il a été admis à cautionnement de \$25,000. Le cautionnement de Robidoux a été également élevé à \$25,000.

Pour possession de narcotiques

Lucien Leduc, de Valleyfield, marchand de narcotiques, a été accusé ce matin avoir eu des narcotiques en sa possession. Il a été condamné à six mois de prison et à mille dollars d'amende ou à six autres mois de prison.

Contre l'union

Régina, Sask., 24 (S.P.C.) — Le révérend A. McVior, pasteur de l'église presbytérienne de Baras, à 27 milles au nord de Yorkton, rapporte que sa congrégation, dimanche, a voté à l'unanimité contre son entrée dans l'église unie.

Moose-Jaw, Sask., 24 (S.P.C.) — Hier soir, l'église presbytérienne St-Paul s'est prononcée contre l'entrée dans l'église unie du Canada.

La production du blé au Canada

LE RENDEMENT MOYEN DU BLE A L'ACRE EST LE PLUS ÉLEVÉ DEPUIS LES ANNÉES LES PLUS UNIFORMES — RÉDUIRE LES EFFETS NUISIBLES DES ANNÉES DE SÉCHERESSE

Ottawa, 24 — Le Bureau des fermes expérimentales publie les notes suivantes sur la production du blé au Canada et dans les autres pays: "Comme la valeur de la récolte du blé obtenue dans l'Ouest canadien se monte, en un an normal, à environ 50 pour cent de la valeur totale de toute la production agricole annuelle des Prairies, il serait intéressant de savoir si le Canada est supérieur ou inférieur aux autres pays au point de vue du rendement obtenu. Le rendement moyen de blé à l'acre est beaucoup plus élevé au Canada que dans tous les autres grands pays exportateurs. Parmi les pays qui importent du blé il y en a où le rendement moyen à l'acre est plus élevé que chez nous, mais ce n'est qu'un petit nombre de ces pays, comme le Royaume-Uni, l'Allemagne et le Danemark, qui ont un rendement beaucoup plus élevé, tandis que la quantité totale qu'ils produisent est relativement très faible. En outre, les frais de production dans ces pays sont extrêmement élevés. En France, un des grands pays producteurs de blé, le rendement moyen à l'acre n'est que de deux boisseaux plus élevé qu'au Canada, et de rendement inférieur au nôtre en Italie et en Roumanie.

Voici quelle a été, pendant une période de 23 ans, la production moyenne de blé à l'acre chez les principaux pays exportateurs de blé: Canada, 17.8 boisseaux; États-Unis, 14.1; Indes, 11.3; Argentine, 10.6; et Australie, 10.4. En Russie la production moyenne, pendant une période de 15 années a été de 9.4 boisseaux à l'acre. On voit donc que le Canada jouit d'un avantage considérable sur les autres pays exportateurs. Cet avantage est dû en partie à une adaptation naturelle du blé à nos sols et climat, et enfin aux meilleures modes de culture et aux meilleures variétés de blé qui ont été introduites par l'agriculture scientifique.

Mais si le rendement moyen à l'acre est très favorable, il n'en est pas de même de l'uniformité de la récolte; en effet, c'est le Canada qui subit la plus grande variation, d'année en année, parmi tous les pays exportateurs de blé du monde. Cette variation se rencontre non seulement d'une année à l'autre mais aussi entre la moyenne de deux périodes successives d'années et de cinq périodes successives d'années. Le plus faible rendement par acre que l'on ait jamais obtenu au Canada a été de 10.1 boisseaux, en 1919, tandis que le plus haut rendement a été de 26.0 boisseaux, en 1915. Pendant la période de cinq ans, de 1917 à 1921, la moyenne du rendement a été de 12.8 boisseaux à l'acre seulement, tandis que pendant la période de cinq ans, de 1920 à 1924, la moyenne s'est élevée à 21.2 boisseaux à l'acre. L'Australie, où la variation en boisseaux par acre est moins élevée qu'au Canada, présente la plus grande variation dans le pourcentage de la production moyenne. Par exemple, en Australie, en 1903, la moyenne n'a été que 2.5 boisseaux à l'acre, tandis qu'en 1921 lorsque le rendement a dépassé tous les records, il a été de 16.0 boisseaux à l'acre.

On voit donc que le rendement moyen de blé à l'acre au Canada est bien supérieur à celui que l'on obtient dans tous les autres pays exportateurs de blé, mais malheureusement la variation d'année en année est aussi plus grande que dans tous les autres pays. La raison de cette variation de rendement est due principalement à la variation dans la hauteur de pluie. Lorsque la saison est sèche le blé ne rend peu. Il est évident qu'il y aurait grand besoin de nouvelles recherches pour essayer d'améliorer cette condition. C'est ce que les fermes expérimentales se proposent de faire afin de trouver des systèmes de culture qui permettent de réduire les effets nuisibles des années de sécheresse. Le gros rendement moyen à l'acre, dont jouit le Canada par comparaison aux autres pays, est dû, en grande partie, aux résultats de l'agriculture scientifique. Il reste maintenant la tâche difficile de réduire les pertes subies pendant les années de sécheresse.

Nouveaux bacheliers en agriculture

Québec, 24 (D.N.C.) — Sept élèves de l'École d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière ont obtenu avec succès leurs diplômes de bacheliers en agriculture. Ce sont MM. Alf. Kavanagh, Aurèle Hébert, Armand Joubert, Chs-Henri Laviole, G. Bouchard et Thos. Tremblay.

Le boulevard Pie IX

Les échevins ont accepté l'amendement qui accorde un délai de dix ans pour la répartition des travaux qui seront exécutés au boulevard Pie IX entre le boulevard Rosemont et la partie nord de la ville. Les propriétaires intéressés ont cédé gratuitement à cette condition les lièvres de terrain pour l'ouverture de la rue, sur une longueur de vingt et un arpents.

Les amendements à la charte

PROJET D'UNE COMMISSION DU SERVICE MUNICIPAL. — DROIT DE VOTE AUX REPRÉSENTANTS DES COMPAGNIES INCORPORÉES

Les échevins termineront lundi, avant la réunion du caucus échevinal, l'étude des amendements à la charte qui seront présentés à la Législature provinciale en janvier. Il en reste encore une dizaine à déposer sur la longue liste de cent-six amendements; la commission de législation fera ensuite son rapport au conseil, lundi après-midi. Un nombre des derniers amendements qui seront étudiés, signés par les nouveaux pouvoirs et privilèges du maire, celui de l'établissement d'une commission du service municipal, celui du droit de vote des sociétés incorporées.

Le maire Duquette défendra lui-même l'amendement qui le concerne, et dans lequel il demande de faire partie du comité exécutif, de la commission métropolitaine et de toutes les commissions spéciales nommées par le conseil. Au sujet de la commission du service municipal, l'amendement propose ce qui suit: "Il sera nommé par le conseil une commission dite du service municipal qui sera composée du maire, du directeur des services et des chefs des six services administratifs de la ville. Le maire sera le président de cette commission; en son absence, un autre membre sera nommé par les membres présents pour présider la séance."

LES SOCIÉTÉS INCORPORÉES

Un amendement intéressant accordé aux sociétés incorporées qui possèdent des immeubles, le même privilège que les compagnies ou corporations à fonds social, en temps d'élection. Le représentant accrédité de ces sociétés et compagnies exercera le droit de vote dans chacun des quartiers où la compagnie possède un immeuble, aux conditions ordinaires. Le dernier amendement de la liste donne au maire, au directeur du comité exécutif, au directeur des services municipaux, aux chefs de services, aux officiers de police, le droit de passage à toute auto voiture dans les rues et les places publiques de la ville. La ville sollicite le pouvoir d'emprunter une somme de \$500,000 pour établir des monts de piété et des dépôts d'objets perdus.

LE "DEVOIR" EN ACADIE

NOUVELLES PRÉCISIONS SUR LA REPRÉSENTATION CINÉMATOGRAPHIQUE

L'association Jeanne Leber, de la paroisse de Saint-Henri, qui donnera une représentation du film cinématographique "Le Devoir en Acadie", nous informe que le conférencier sera M. J.-N. Cabana qui nous accompagnera en Acadie en qualité de représentant de la "Sauvegarde".

La représentation a lieu le 13 janvier à 8 heures du soir.

La première en date des représentations est celle de l'Immaculée-Conception, le samedi, 29, pour les enfants. Le nom du conférencier ne peut être encore publié mais les petits peuvent compter qu'ils auront quelqu'un qui saura leur parler et que ce quelqu'un sera l'un des voyageurs en Acadie. La représentation pour les grandes personnes, dans la même paroisse, a lieu le lundi soir, 29 décembre.

L'enquête sur la police

Nous avons rencontré ce matin M. Arthur Brossard qui, avec M. Dubreuil, a organisé l'enquête sur la police. Il a déclaré que le témoignage de M. Geoffroy a soulevé beaucoup de discussion et que la poursuite, pour sa part, n'accepte nullement ses conclusions.

Les funérailles de M. Auguste Richard

Les funérailles de M. J.-Auguste Richard auront lieu vendredi à 10 heures, à l'église Notre-Dame. Le convoi funéraire partira de la demeure de la famille, 59, rue Sherbrooke ouest, à 9 h. 30 de l'avant-midi.

A l'archevêché

En raison de l'absence de Mgr l'archevêque-administrateur, il n'y aura pas, le 31 décembre, de réception du clergé ni des communautés religieuses.

Belle réunion à Mont-Laurier

TOUTES LES PAROISSES DES ENVIRONS DE CETTE VILLE ONT ASSISTÉ A LA REUNION DE L'ABITIBI SOUTHERN, AU SUJET DU CHEMIN DE FER PROJETÉ VERS AMOS

Ottawa, 24 (D. N. C.) — Toutes les paroisses des environs de Mont-Laurier se sont rendues à ce chef-lieu de la région de la Lièvre pour assister à l'assemblée convoquée par les représentants de la compagnie Abitibi Southern, et par les autorités municipales. La réunion a été des plus enthousiastes et les principaux citoyens de la région, ceux de Ferme-Neuve, de Notre-Dame du Lac, du Lac Saint-Paul, du Mont St-Michel ont hautement approuvé l'idée de construire au plus tôt dans toute cette magnifique région de Mont-Laurier un chemin de fer qui la réunira à Amos et à Maniwaki.

La séance était présidée par le Dr J. A. Matte, maire de Mont-Laurier, et l'on remarqua sur l'estrade, M. le curé Cadioux, de la cathédrale, M. l'abbé J. M. Martin, curé de Ferme-Neuve, le maire A. A. Legault, de Maniwaki, M. H. K. Wickstead, ingénieur-avisé de la compagnie, et plusieurs autres.

L'assistance comprenait plus de 500 personnes et il eût été difficile de leur applaudissements que le projet de construire la ligne du nord réaliserait un espoir depuis longtemps caressé.

Le Dr J. A. Matte rend compte de la façon dont la délégation a été reçue par le premier ministre de la province de Québec, la semaine dernière.

M. Taschereau a déclaré entre autres choses: "Lorsque vous me parlez d'un chemin de fer dans votre région, vous préchez à un converti."

"Depuis longtemps vous demandez ce prolongement au Canadian National comme au Pacifique, nous les deux semblent des montagnes qui ne peuvent pas se rencontrer." Sur ce M. Authier, député de l'Abitibi, a dit: "Peu importe la compagnie qui la construira pourvu que nous l'ayons."

Le maire Legault, de Maniwaki, déclare ensuite qu'il est venu expressément de sa ville pour sauver la ville de Mont-Laurier et lui offrir sa complète coopération pour obtenir la ligne projetée.

Les besoins sont communs dans les deux villes, toutes les deux veulent augmenter leur population et leurs affaires, elles veulent canaliser le commerce vers leurs centres. Maniwaki et Mont-Laurier sont solidaires de la prospérité du nord de la province.

Avec la nouvelle route, le nord se développera rapidement et tout un tiers de la province de Québec, merveilleux au point de vue de la culture, sera ouvert aux Canadiens français.

La compagnie a prouvé par les travaux immenses qu'elle a déjà accomplis, sa bonne volonté, et elle a la prévoyance de se procurer le capital voulu pour contracter cette entreprise avant de commencer son travail.

Ses plans correspondent aux besoins de la population des deux centres et ils profiteront certainement à l'immense territoire inexploité qui sépare l'Abitibi du terminus des lignes.

"Si ces gens-là ont dépensé vainement et simplement pour s'amuser une certaine de mille piastres, on n'a qu'à les faire examiner par le Dr Matte et à les envoyer à Beauport."

Les ingénieurs de la compagnie ont des gens d'expérience qui ont passé leur vie à développer des chemins de fer dans différentes parties du Canada.

A l'heure actuelle le commerce du nord de la province s'en va à Toronto faute de communications plus directes avec les centres.

Avec la ligne toute la province sera bénéficiaire. Les ingénieurs de la compagnie expliquent ensuite la nécessité de développer les régions déjà traversées par le Transcontinental, mais trop éloignées des centres. Le chemin de fer les rapprochera. Or, le colon suit le chemin de fer et tous les Canadiens français qui sont forcés de s'exiler par la force des choses, auront un territoire tout ouvert à leurs activités. Le groupe qu'ils représentent a déjà construit le Canada Occidental, la ligne du curé Labelle, le Pontiac Pacific Junction, l'Ottawa Gatineau, autant de réseaux qui ont largement aidé à la colonisation de notre province.

Le tracé de la ligne en aéroplane a donné des résultats parfaits qui permettent de délimiter le parcours au meilleur endroit possible.

M. le curé Cadioux de Mont-Laurier, déclare que l'appui moral de toute la population de la Lièvre est unanimement acquis l'idée d'un chemin de fer vers le nord. Ce sera une révélation parce qu'elle fera connaître des territoires d'une richesse minière, agricole et forestière extraordinaire. Cette voie est désirée non seulement de Mont-Laurier mais de tous les cantons qui l'entourent et la délégation qui rencontrera le gouvernement provincial, en janvier, pour l'obtention de la charte en faveur de l'Abitibi Southern Railway sera l'une des plus imposantes que le ministère ait jamais reçues.

Au nombre des principaux assistants, on remarquait, les maires de Mont-Laurier et de Maniwaki, M. Alfred Pharaud, de Sainte-Anne du Lac, M. Alfred Dufour, du Lac St-Paul, M. Maxime Lanthier, Théodore Bélaïe et Oscar Quevillon, du Mont-Saint-Michel, M. J. Lafontaine, maire de Ferme-Neuve, etc.

Derniers préparatifs au Vatican pour l'ouverture de l'Année Sainte

S. S. Pie XI a eu une entrevue hier soir avec le cardinal Merry del Val à ce sujet — Quelques notes historiques.

Rome, 24 (S.P.A.) — La Noël prend une signification spéciale à Rome aujourd'hui à cause des derniers préparatifs pour la proclamation de l'Année Sainte par le pape Pie XI. La ville est remplie de pèlerins constituant l'avant-garde des millions qui y viendront au cours de l'année prochaine. Non seulement les hôteliers sont pleins, mais aussi l'hospice de Sainte-Marthe que le Vatican a mis à leur disposition.

Le Souverain Pontife a eu hier soir une longue entrevue avec le cardinal Merry del Val, l'archiprêtre de la basilique de Saint-Pierre. Tous les journaux publient aujourd'hui de longs articles concernant l'Année Sainte. Ils rappellent son origine et citent de hauts personnages qui participèrent aux cérémonies d'inauguration. Michel-Ange et saint Ignace de Loyola, fondateur de l'Ordre des Jésuites, prirent part à celle de 1501.

L'ouverture de la Porte Sainte ne fut pas contemporaine à l'Institution de l'Année Sainte. Cette coutume fut introduite en 1500 par le pape Alexandre VI (Borgia), qui à cette occasion fit redorer les caissons du plafond de l'église Sainte-Marie Majeure avec le premier or rapporté d'Amérique par Christophe Colomb.

Les cérémonies préliminaires ont eu lieu hier soir. Une grande vasque d'eau a été bénite. Cette eau servira à asperger la Porte Sainte. La cérémonie a été présidée par Mgr Zamplini, sacristain du Pape.

Ottawa n'est pas favorable à cette conférence impériale

Ottawa, 24 (D.N.C.) — Le cabinet canadien n'est pas favorable à l'idée d'une conférence impériale qui se réunirait, à Londres, au mois de mars prochain, pour étudier la question du protocole de Genève. Il peut faire connaître ses idées et son opinion par correspondance aussi bien que par l'entremise de délégués. Comme la conférence tomberait en plein milieu de la session, le premier ministre et les ministres pourraient très difficilement s'y rendre.

Le cabinet est encore en session, ce matin, et étudie l'entente de la Passe du Nid-du-Corbeau.

L'ATTITUDE DE L'AUSTRALIE

A PROPOS DE LA PROCHAINE CONFÉRENCE IMPÉRIALE, EN MARS PROCHAIN

Londres, 24 (S.P.A.) — Concernant l'attitude du gouvernement australien à propos de la prochaine conférence impériale qui sera tenue en mars prochain pour discuter le protocole de Genève, le correspondant du Daily Telegraph à Genève dit que l'opinion de l'Australie peut parfaitement être connue par lettre ou télégraphe parce qu'il y a toutes raisons de croire qu'elle sera d'accord avec celle du gouvernement britannique.

D'après ce correspondant, les ministres ne favoriseraient pas le départ du premier ministre pour prendre personnellement part à la conférence. Le trésorier, M. Page, partirait bientôt pour le Canada et la composition hétérogène du cabinet rend difficile de passer à un autre ministre la direction du cabinet pendant une assez longue période.

Mais le premier ministre Bruce prendrait probablement les mesures nécessaires pour aller à Londres s'il d'importantes questions internationales ou impériales exigent sa présence là-bas.

Annulation d'un rôle d'évaluation

Le juge Duclos a annulé ce matin le rôle d'évaluation de la ville de Montréal, fait en 1918, portant sur des rails de diverses compagnies de chemin de fer qui ont accès à Montréal. Les compagnies prétendent que les rails n'étaient pas imposés en vertu de leur charte fédérale et que le rôle d'estimation était nul. La Cour du recorder a rejeté le plaidoyer des compagnies, mais ces dernières, en ont appelé par bref de certiorari, en Cour supérieure.

Le juge Duclos a déclaré que la ville n'avait pas le droit de taxer les rails en question.

La vente de la bière au verre

Victoria, 24 (S.P.C.) — On croit maintenant qu'il faudra trois mois pour compléter les mesures préliminaires pour la vente de la bière au verre dans cette province. La Commission des liquides a été chargée de préparer les permis à cette fin.

Un déraillement

Toronto, 24 (S.P.C.) — Le train no 1, des Chemins de fer Nationaux, qui fait le voyage de Montréal à Vancouver, a déraillé à 2 heures 55 ce matin à Woodlawn, 28 milles à l'ouest d'Ottawa. Le mécanicien Gouveau et le chauffeur Devey, d'Ottawa, ont été légèrement blessés. Tous les wagons ont sauté à bas de la voie, mais seuls la locomotive et le wagon à charbon ont culbuté.

M. Percy Wilson

Ottawa, 24 (D.N.C.) — M. Percy Wilson, jeune avocat d'Ottawa, sera le successeur de M. Arthur Beauchêne, comme assistant greffier de la Chambre.

Chez les jeunes délinquants

Le juge du tribunal des jeunes délinquants fait observer que les parents ne surveillent point suffisamment les lectures de leurs enfants. Rien de plus juste. L'enfant a souvent l'appât de la lecture. C'est même d'ordinaire le signe d'un esprit intelligent. Il ne faut pas contraindre cet appât mais il faut au contraire l'alimenter. Il est nocif s'il s'agira sur les journaux jaunes qui distillent l'abrutissement à jet continu. Il est mortel s'il s'agira sur des livres au-dessus de son âge ou franchement mauvais. Rien n'est plus aisé que de protéger l'enfant contre la mauvaise lecture, si on lui offre des livres à la fois éducatifs et bien faits — et que, au surplus, la présentation typographique soit soignée. C'est ce à quoi visent les volumes que nous offrons ci-dessous et qui sont les cadavres tout désignés pour le temps des fêtes.

Achetez des livres, de bons livres et de beaux livres et vous ferez une oeuvre utile.

VOLUMES DE GRAND LUXE

L'AMI DES ENFANTS, par Benjamin, gravures sur bois, par Stiel et Gérard Seguin, 6 x 10, 565 pages, \$1.75. LES VIEILLES DUS CHATEAU, ou cours moral à l'usage des enfants, par Mme de Genlis, comme ci-dessus, \$1.75.

TOM TRAFFAIR, par Francis Finn, S.J. (traduction par G. Chavaler), brochure de 162 pages, 10 x 6 1/2; nombreuses illustrations, \$0.60. PERCY WYNN, par Francis Finn, S.J. (traduction par A. Mary), comme ci-dessus, \$0.60.

Service de librairie du Devoir, case postale 4020, tél: Main 7460.

Chez le recorder

Le recorder Geoffroy a siégé ce matin, avec la plus belle humeur; il a entendu une foule de personnes arrêtées pour le stationnement des voitures rue Saint-Jacques. "Je vous condamne au frais seulement, dit-il aux prévenus, parce que c'est la veille de Noël; je vous fais un petit cadeau. Mais faites attention, la semaine prochaine, je serai plus sévère, excepté la veille du jour de l'an, où je ferai encore des cadeaux."

Comme l'un des accusés n'a pas comparu à l'appel de son nom, le recorder a dit: "Eh bien! s'il ne vient pas chercher son cadeau, je vais être obligé de le condamner à \$5 et aux frais."

Le temps

Toronto, 24 (S.P.C.) — La pression est basse au-dessus des Grands Lacs et de la côte de l'Atlantique et élevée dans l'Ouest. Il a neigé dans l'Ontario et dans l'ouest de Québec. Température prévue: Grands Lacs, Ottawa et Haut St-Laurent: plus froid ce soir. Neige. Bas Saint-Laurent: Neige. Plus froid demain. Golfe et rive nord: Grands vents et neige. Provinces maritimes: Doux, neige et pluie. Lac Supérieur: Nuageux, froid et neige. Provinces de l'Ouest: Beau et froid.

Décès

TRUDEL. — A St-Stanislas de Champlain, P.Q., le 23 décembre 1924, à l'âge de 74 ans, est décédé docteur Ferdinand Trudel, registrateur du comté de Champlain. Les funérailles auront lieu vendredi, le 26 courant, à St-Stanislas de Champlain. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'IRLANDE PROTESTE

ELLE ENTEND FAIRE ENREGISTRER LE TRAITE ANGLO-IRLANDAIS

Genève, 24. (S.P.A.) — L'Irlande a soulevé le délicat problème des relations entre les différentes parties de l'Empire en levant l'étendard de la révolte diplomatique contre la mère-patrie.

Sur le ton diplomatique, l'Irlande fait savoir à la S. D. N. qu'elle ne tient pas à livrer de controverse avec la Grande-Bretagne, mais qu'elle entend bien ne pas se laisser spolier de ses prérogatives par Downing Street.

Il ne s'agit plus que de savoir si le traité irlandais est un instrument international apte à être enregistré au secrétariat de la société.

L'attitude de l'Irlande affecte toutes les relations des différentes parties de l'Empire avec la société et de l'avis des fonctionnaires de la société à Genève, elle fera savoir à quelle mesure d'indépendance peuvent s'attendre les colonies.

L'initiative de la Grande-Bretagne au sujet de l'Irlande fournira un thème de débat à la prochaine conférence impériale, qui à sa dernière réunion avait arrêté le principe de l'indépendance diplomatique pour les parties de l'Empire, avec la consultation mutuelle comme règle directrice de la politique étrangère.

Les Irlandais affirment qu'aucun accord n'existe autorisant la Grande-Bretagne à parler au nom de l'Irlande ou des autres Dominions sans avoir d'abord obtenu leur assentiment. Ils prétendent que Chamberlain n'a aucun droit de prendre une attitude comme celle dont il vient de faire montre à l'endroit de la liberté d'action de l'Irlande.

La note irlandaise indique clairement qu'elle ne renoncera pas à son droit d'enregistrer le traité. L'enregistrement donne un document valide devant le tribunal international et à l'Irlande le droit de porter appel à ce tribunal en cas de violation de ce traité et ou d'empiètement sur son indépendance.

Feu Edmond Villey

Paris, 24. — M. Edmond Villey, membre de l'Institut, doyen honoraire de la Faculté de droit de Caen, vient de mourir à Caen.

M. Edmond Villey, officier de la Légion d'honneur, était âgé de soixante-seize ans. Il avait professé pendant trente-deux ans l'économie politique à la Faculté de droit de Caen et avait fait paraître de nombreux ouvrages de sociologie.



LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES MENUISIERS

Le syndicat catholique des menuisiers se réunit ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle No 1, 655, de Montigny est. Rapport des officiers. Rapport de M. R. Binette. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

SYNDICAT DES CARROSSIERS

Le syndicat des carrossiers ne se réunira pas ce soir, veille de la Noël. La prochaine réunion, au cours de laquelle on procédera à l'installation des officiers, aura lieu le 2ème mercredi de janvier. Par ordre de l'exécutif.

CONSEIL CENTRAL

Le Conseil central des syndicats catholiques se réunira vendredi soir à 8 heures p.m. à la salle No 1, 655, de Montigny est. Rapport des officiers. Rapport des comités, entre autres celui de l'exécutif. Tous les délégués sont cordialement priés d'assister. Par ordre.

AU CERCLE LEON XIII

M. J. B. Déglise a donné une fort intéressante conférence, à la dernière réunion du Cercle, jeudi soir. Il a traité de l'école sociale catholique. Des conférenciers précédents ont parlé de la solution socialiste au problème social, de la solution libérale au même problème. On doit maintenant parler de la solution catholique. Le grand remède général est sans doute la réforme des mœurs; l'esprit de justice et de charité chrétienne s'est grandement altéré et les maux dont souffre la classe ouvrière originent de là. L'école catholique trouve la solution pratique du problème actuel dans l'organisation des forces travaillicistes comme des forces patronales, sous la direction bienveillante de l'Eglise. Ces associations seront réunies entre elles par des conseils de conciliation et d'arbitrage permanents. L'école sociale catholique, contrairement à l'école libérale, est favorable à l'intervention de l'Etat pour obvier à certains maux; elle demande la détermination d'une journée maximale de travail, l'interdiction aux femmes du travail souterrain des mines et du travail de nuit en général; l'interdiction légale du travail du dimanche; elle veut l'institution d'assurances contre les accidents du travail. L'école catholique proclame le principe de l'assurance contre la maladie, la vieillesse, le chômage. M. de Mun, dans un discours mémorable, avait admirablement résumé le programme social catholique: "A mes yeux, dit-il, l'ensemble de nos revendications doit tendre à assurer au peuple la jouissance de ses droits essentiels, méconnus par le régime individualiste: la représentation légale de ses intérêts et de ses besoins, au lieu d'une représentation purement numérique; la préservation du foyer et de la vie de famille; la possibilité pour chacun de vivre et de faire vivre les siens du produit de son travail, avec une garantie contre l'insécurité résultant des accidents, de la maladie, du chômage et de la vieillesse... La législation protégera le foyer et la vie de famille par la restriction du travail des enfants et des femmes, l'interdiction du travail de nuit, la limitation de la journée de travail, l'obligation du repos dominical. La législation facilitera la vie de l'ouvrier par la diminution et la réforme des charges fiscales; particulièrement de: impôts qui

frappent la subsistance; elle favorisera la participation aux bénéfices, la constitution de sociétés coopératives de consommation, de production et de crédit."

M. Déglise a donné une idée très nette du programme social tracé par les évêques américains qui réclament substantiellement l'application des mêmes remèdes au problème social. Le conférencier a parlé avec intérêt des doctrines de l'École d'Angers et de celles de Liège; l'une représente le groupe des conservateurs et l'autre, celui des réformateurs. De nombreux remerciements et des commentaires utiles ont suivi la conférence de M. Déglise.

M. l'abbé A. Boileau assistait à la réunion qu'a présidée M. G. Tremblay.

AUX SYNDICATS DE L'IMPRIMERIE

Les syndicats catholiques de l'imprimerie se sont réunis conjointement, jeudi soir, et ont discuté l'opportunité d'avoir pour eux un agent d'affaires qui consacrerait entièrement son temps au travail d'organisation et de propagande. M. G. Tremblay, secrétaire général, s'était occupé depuis la fondation des syndicats des typos, des pressiers de travaux de ville et des pressiers de journaux, de leur servir d'agent d'affaires, mais ses pré-occupations l'empêchent depuis quelques mois de donner à ces syndicats tous les soins qu'ils méritent.

Les syndicats concernés ont donc décidé d'avoir, à partir du 1er janvier, leur propre chargé d'affaires.

M. Jos. Comeau, typographe, a été élu à l'unanimité à cette importante fonction. M. Comeau est trésorier général de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada et secrétaire général des syndicats catholiques de Lachine. Il a donné d'excellentes preuves de son dévouement à la cause ouvrière à Lachine et son expérience lui profitera grandement dans la nouvelle position qu'on lui a donnée. Les syndicats catholiques de l'imprimerie ressentiront sans doute un grand regain de vitalité avec ce nouveau progrès.

Le Cte de Peretti de la Rocca à Madrid

Madrid, 24. (S.P.A.) — Le Comte de Peretti de la Rocca, le nouvel ambassadeur de France en Espagne, a présenté lundi ses lettres de créance au roi Alphonse XIII, selon le cérémonial habituel.

Dans son discours, le Comte de Peretti de la Rocca a insisté sur la nécessité qu'il y avait à maintenir l'amitié entre l'Espagne et la France, à cause de l'intérêt qu'elles ont toutes deux à la paix et au bien-être du monde.

M. de Peretti de la Rocca était auparavant directeur des affaires politiques au ministère des Affaires Étrangères.

Blessés dans une collision

Quatre hommes et un enfant ont été plus ou moins grièvement blessés hier après-midi dans une collision de deux autos au coin de l'avenue des Pins et de la rue Caudebec. Les victimes sont Jean Guimond, 812, rue Albert, graves lésions, Paul Chartrand, 16 ans, 625, rue Albert, côtes fracturées et blessures au cuir chevelu, Arsène Pettit, 46 ans, 1458, rue Saint-Jacques, jambe fracturée, Paul Lamoureux, 560, rue Albert, contusions générales et Charles Lanzon, 17, rue Saint-Jean, choc nerveux et égratignures. Chartrand et Pettit ont été transportés à l'Hôtel-Dieu.

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDE D'EMPLOI — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire. DEMANDE D'ELEVES — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire. TOUTES LES AUTRES DEMANDES — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire. CHAMBRES A LOUER — 15 sous jusqu'à 20 mots, 1 sou par mot supplémentaire. TRAVAIL — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire. PERDU — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire. MAISONS, MAGASINS, ETC. A LOUER — Jusqu'à 20 mots, 25 sous, 1 sou par mot supplémentaire. A VENDRE — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire. CARTES PROFESSIONNELLES — Tarif sur demande. AVIS LEGAUX — 15 sous la ligne apathé. NAISSANCES, DECES, MESSES — 50 sous par insertion. REMERCIEMENTS — 50 sous. CARNET MONDAIN, NOTES PERSONNELLES, ETC. — \$1.00 par insertion.

COLLEGE DE BARBIER

Voulez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelques semaines d'apprentissage suffisent. Système moderne. Position assurée, pourcentage sur le produit. S'adresser: Moier Barber College, 82, St-Laurent.

TRADUCTION

Nous faisons toutes traductions anglaises et françaises, rédaction de lettres, adresses, etc. Longue expérience: satisfaction garantie. S'adresser par lettre à Gustave 27, Le Devoir, ou par téléphone, Belair 7032F.

A VENDRE

Terrain à vendre à Rosemont 2ème avenue, près du Boulevard. S'adresser à L. Leduc, 612 rue Marquette. Tél. Belair 1615M.

TRANSPORT

ADRESSEZ-VOUS à "Blanchard Express" pour votre piano \$4.00; déchargement de chers, déménagement, grande voiture, \$2.50 l'heure, 2 hommes ou camion. Assurances entières responsables. S'adresser: Déménagement de campagne. Est 5909.

ENCADREMENT

Cadres, images, miroirs à prix modérés. Encadrement sur commande: une spécialité. Roméo Wisintainer, 110, avenue du Mont-Royal est. Tél. Belair 2411-J

Paquebots en retard

New-York, 24 — Plusieurs paquebots sont arrivés en retard à New-York hier. Au nombre de ces paquebots que des tempêtes ont retardés sont le Cedric, de la compagnie White Star, le Republic, des "United States Lines" (en retard de soixante-douze heures), le Cameronia, de la compagnie Anchor, le Volendam, de la "Holland-America Line", le Bergensford, de la "Norwegian-American Line", l'Ohio, de la R.M.S.P. Co., et l'America, des "United States Lines".

Honneur pour le juge Anglin

Ottawa, 24. — La nouvelle de la nomination du juge en chef F.A. Anglin membre du conseil privé est arrivée à la résidence du gouverneur général hier et communiquée au juge lui-même. Il ne prêterait serment que lorsqu'il rendra visite au roi.

La nomination porte à quatorze le nombre des Canadiens membres du conseil privé et ayant droit de porter le titre de "Très Honorable". De ce nombre, quatre ne demeurent plus au Canada. Ce sont le Dr T. J. McNamara, sir Gilbert Parker, lord Beaverbrook et sir Hamar Greenwood.

Le train de plaisir

C'est le 29 au soir, à 8 h. 15, que va se jouer à la salle académique du Gesù, le "Train de Plaisir", d'après Hennequin. Les anciens et les amis du collège, qui ne veulent pas manquer cette grande comédie en quatre actes, sont priés de ne pas attendre à la dernière minute. Il reste encore quelques billets à parler du collège, Plateau 2469, mais ils seront bientôt épuisés.

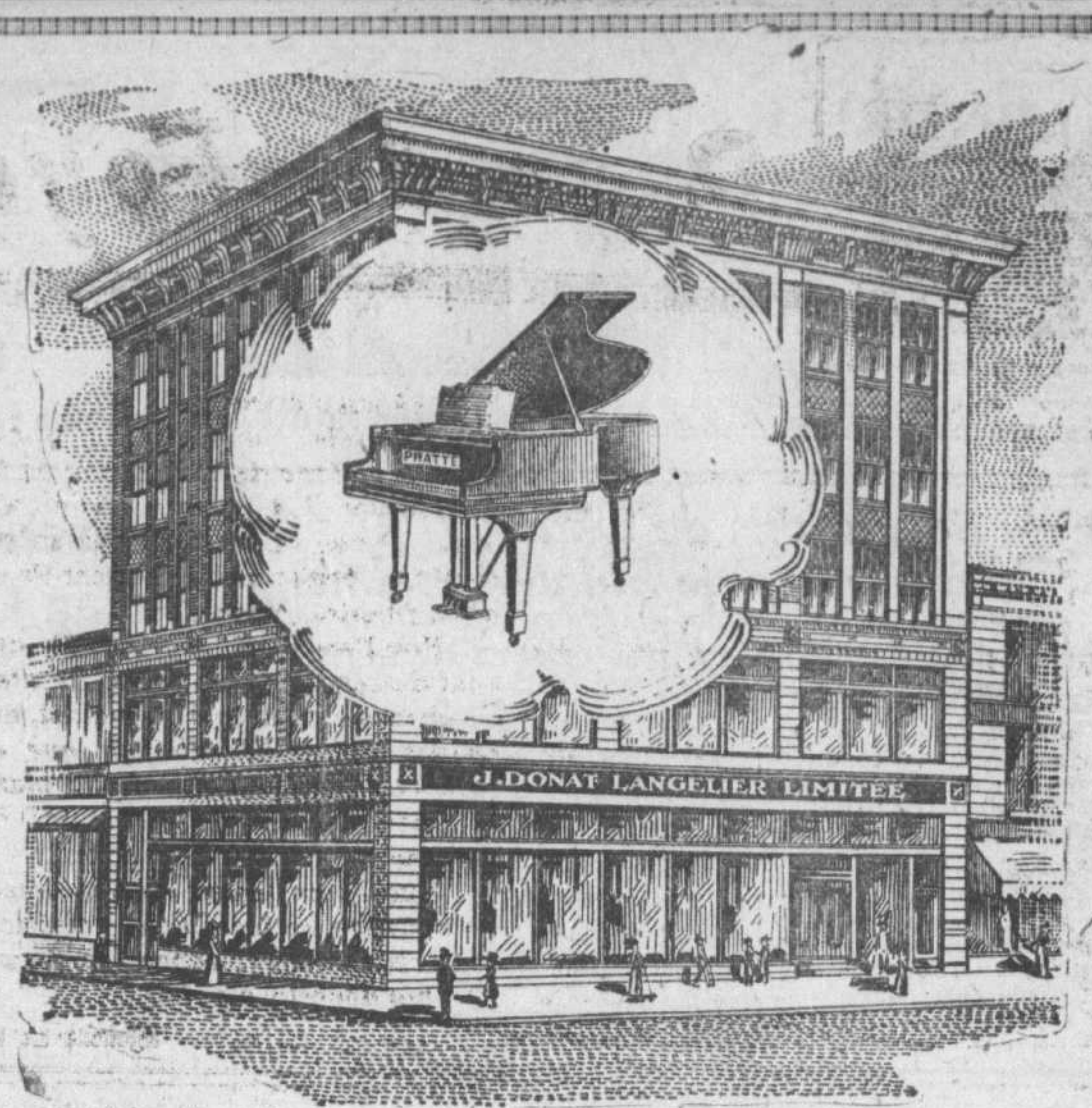
Le 27, à deux heures de l'après-midi, il y aura une grande répétition pour les enfants. (Communiqué)

De la houille en Irlande

Glasgow, 24. — L'indépendance de l'Irlande qui n'aura plus à se fier sur l'Ecosse et l'Angleterre pour son approvisionnement de charbon, vient de s'affirmer de nouveau, surtout en ce qui regarde le nord de l'Irlande, par l'ouverture d'une houillère près de Coalisland, dans le comté de Tyrone. Un charbon de bonne qualité a été découvert, un puits moderne a été outillé et des maisons confortables ont été construites sur le site. L'intention est d'en sortir 100,000 tonnes par année et on estime que le bassin contient 200 millions de tonnes d'un charbon égal à la meilleure houille écossaise. Il y a actuellement anticipé qu'il y aura finalement du travail pour 1,200 hommes. On dit que cette mine a plus de charbon à une profondeur donnée que toute autre mine du Royaume-Uni.

Princess Dollar

La Société canadienne d'Opérette interprétera pour la première fois à Montréal, l'oeuvre délicate de Leo Fall "Princesses Dollar". Les dates sont fixées aux 13 et 15 janvier prochains. "Princesses Dollar" est l'une des plus jolies opérettes du répertoire et le public sera charmé autant par la musique qui est des plus délicieuses que par son intrigue qui est des plus amusantes. La Société canadienne d'Opérette comptera avec "Princesses Dollar" un nouveau succès. Tout le fait prévoir car la distribution est de tout premier ordre. Parmi ceux de la distribution, citons Mlle Camille Bernard, Mme Antoinette Dionne-Ledoux, Mme Jeanne Maubourg-Robryal, Mlle Suzanne Mathieu, MM. Paul Valade, Honoré Vaillancourt, Lucien Quintal, Emile Lamarre, Marcel Noël et autres. Un choeur de quarante voix, un orchestre de trente musi-



LE PIANO PRATTE LE CHOIX DES ARTISTES

POUR CEUX QUI DESIRENT SE RENSEIGNER AFIN DE FAIRE UN ACHAT JUDICIEUX

L'ECHELLE ou charpente d'un piano est la partie fondamentale de cet instrument. Aucun piano ne saurait posséder les qualités artistiques si son ECHELLE n'est pas parfaite. Elle doit donc être une oeuvre d'artiste telle, que celle du Pratte.

Afin de dissimuler les défauts d'une échelle qui manque d'égalité, plusieurs fabricants de pianos piquent la tête des

marteaux pour les amollir, afin de prévenir une frappe trop dure qui fait ressortir l'inégalité du ton. Toutefois, après un certain temps d'usage, les marteaux durcissent et ce défaut apparaît de nouveau. Cette défectuosité est impossible dans le piano Pratte, car c'est le seul piano ayant une échelle parfaitement balancée. C'est là l'oeuvre artistique de M. Pratte.

CATALOGUE ENVOYE SUR DEMANDE



368, RUE STE-CATHERINE EST, - - - MONTREAL

LE PLUS GRAND MAGASIN DU GENRE AU CANADA

Un cadeau qui revient 300 fois dans l'année



Donnez à vos parents et amis éloignés un abonnement au DEVOIR. Il n'est pas de CADEAU plus DURABLE ni de moins onéreux. Un an, Canada, \$6.00; Etats-Unis, \$9.00; Union Postale, \$10.00; Montréal, toute l'île, Longueuil et Saint-Lambert, \$9.00; 6 mois au pro rata.

Form for ordering a subscription to 'Le Devoir' with fields for name, address, and payment method.

Large advertisement for 'Montreal Light, Heat & Power, Cons.' featuring a circular logo with '1925' and 'DUAL SERVICE' and an illustration of a cherub holding a tray with a lamp and a clock.

ciens qui certes, auront aussi leur grande part de succès. "Princesses Dollar" devrait attirer tous les amateurs de musique et nous sommes convaincus que les billets pour ces représentations se feront rapidement. Allez donc sans compter. (Communiqué).



Page du Foyer

Supplique

Bon Père Noël qui viendrez ce soir pour les petits enfants, de grâce apportez aussi du bonheur aux grands. De votre sac débordant de merveilles, laissez la consolation tomber sur ceux qui souffrent.

Pour toutes les blessures, apportez des baumes miraculeux. Asséchez les yeux qui ont pleuré, inondez d'une paix bienfaisante les pauvres coeurs malheureux. Accordez qu'ils voient en ce jour unique, leurs peines atténuées par la douceur divine.

Obtenez que la venue de Jésus dans la crèche sanctifie toutes les âmes et que nous retrouvons vivace notre confiance d'enfants. Que comme autrefois pour nous la fête soit aujourd'hui incomparable, joyeuse et bonne. Que la vérité des choses célestes nous soit aussi magni-

fique et aussi évidente.

Sans cela, comment pourrions-nous être heureux? Trop de deuils, trop de larmes, trop de tristesse et de misères pullulent autour de nous. Parmi la douleur innombrable, comment nos bonheurs ne seraient-ils pas incomplets, fragiles, fugaces?

Bon Père Noël, pour la Fête unique, de là haut descendez des miracles. Faites que notre coeur ne soit ni désolé, ni inquiet, ni lourd. Répandez tant de bénédictions que de tous les foyers les fumées montent plus blanches, gaies, transparentes, légères, brillantes comme des hymnes de gloire et de félicité.

Que Jésus venant en nos âmes par cette nuit si pure, se fasse bon, miséricordieux, si compatissant qu'il dépose en nous un peu de l'infinie douceur du ciel.

Michelle Le NORMAND.

Si cette Signature



C. W. Grove

ne se trouve PAS sur la boîte, ce n'est PAS du BROMO QUININE

"Il n'y a pas d'autre BROMO QUININE"

Reconnu sûr depuis plus d'un quart de siècle comme remède efficace contre rhumes, grippe et influenza et comme préventif. Prix 30 cents.

Le meilleur et le plus ancien comprimé contre rhumes et grippe

Fabriqué au Canada.

Feu M. J.-B. Ravary

Les funérailles de M. J.-B. Ravary, de Montréal, ont eu lieu vendredi matin, à l'église Saint-Stanislas de Kostka, de Montréal.

M. l'abbé Bélanger a chanté le service assisté de MM. les abbés Charbonneau et Chabot. La chorale de la paroisse, sous la direction de M. Magnan, a rendu la messe de You.

Conduisaient le deuil, les quatre frères du défunt: MM. Mastai, Henri, Quillien et Régis; ses gendres: J.-Albert Deschênes et Chas.-A. St-Germain; ses frères: Amédée et Régis Ravary; Son beau-frère, Sinaï Robillard; ses neveux: Omer Ravary, Hervé Ravary, Mastai Ravary, Geo. Thémis, H.-A. Robillard et André Deschamps; ses oncles: Ferdinand Ravary et Onésime Deschamps.

Les membres de la Ligue du Sacré-Coeur, de la paroisse St-Stanislas, à laquelle il appartenait, présidaient la dépouille mortelle qu'un long cortège accompagnait.

Le défunt était âgé de 60 ans, et marchand bien connu de cette ville. Il laisse son épouse, née Emma Deschamps, quatre fils: Mastai, médecin à Ottawa; Henri, marchand de Montréal; Pierre-Quillien, médecin à Montréal et Régis, marchand à Montréal; Miles Lodianna Ravary et Isabelle Ravary; Florence, Mme C.-A. St-Germain et Germaine, Mme J.-A.-A. Deschênes.

Permutations dans la marine

Plusieurs officiers de la flotte du Pacifique Canadien occuperont de nouveaux postes en 1925. Le capitaine D. J. C. Jones, ancien officier de l'Empress of France, commandera le cargo *Bolingbroke*. Le capitaine Jones est actuellement commandant du cargo *Bawtry*. Le capitaine R. Sibbons, du *Minnedosa*, commandera désormais le *Montcalm*. Un ancien officier de l'Empress of France, le capitaine A.-H. Motley, devient commandant du *Minnedosa* à la place du capitaine Sibbons. Le capitaine A. Freer, du *Marburn*, est nommé commandant du *Montcalm*. L'officier G.-F. McComble est promu capitaine du cargo *Brandon*.

Titulaire de la bourse Rhodes

La bourse Rhodes pour la province de Québec, a été attribuée, cette année, à Murray Fox Gibbon, de Ste-Anne de Bellevue, le fils de John Murphy Gibbon, directeur de la publicité au Pacifique Canadien. Murray Fox Gibbon est un gradué de la Faculté des arts de l'Université McGill. Il a pris ses grades universitaires en mai dernier. Il obtint la médaille d'or de Shakespeare, qui est décernée chaque année au premier en langue et litté-

HÔTEL PLACE VIGER SOUPER-DANSANT TOUS LES SAMEDIS SOIRS ORCHESTRE SPÉCIAL \$1.50 PLACES RÉSERVÉES À MAIN 5720

Le jour de la tenue des examens qui terminent le cours. Il est né à Londres, en Angleterre, et a reçu sa première éducation à l'Upper Canada College.

La bourse Rhodes, qui représente trois cent cinquante livres sterling par an, pendant trois ans pour un cours à l'Université d'Oxford, est accordée chaque année à chacune des provinces du Canada, à l'exception, cependant, de l'île du Prince-Edouard qui n'en reçoit que tous les deux ans.

Il y avait, cette année, six candidats pour la province de Québec, cinq de l'université McGill et un de l'Université de Montréal.

On fête M. Alfred Jacques

Il y a eu une fête intime, hier après-midi, en l'honneur de M. Alfred Jacques, le nouvel assistant maître de poste de Montréal. Ses compagnons du bureau du surintendant, dont il était premier commis avant sa récente nomination, lui ont offert une montre en or.

M. James Taylor a présenté la montre au nom de ses collègues. Il a dit toute leur satisfaction en apprenant cette nomination.

Dans sa réponse, M. Jacques a dit que sa nomination est la preuve que tous peuvent espérer d'être promus à des positions plus élevées. Le maître de poste, M. Victor Gaudet, a dit que M. Jacques avait été promu à cause de ses qualités indéniables.

M. J.-P. Chillas a aussi dit quelques mots.

LETTRES DE FADETTE 5ème et 4ème séries, 55c franco 5ème série. . . . 80c franco Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la Librairie du "Devoir".

Le Triomphe est un jambon CONTANT Il est délicieux et économique EXIGEZ-LE Le Beurre Triomphe de CONTANT Demandez-le. Qualité insurpassable

Grands Magasins

Goodwin's LIMITED

Fermés à 6 heures ce soir



.. et paix sur la terre..

Noël! Noël! chanteront ce soir les cloches à la voix puissante, jetant leur allégresse aux quatre vents du ciel, à l'heure solennelle commémorative de l'événement sublime. Puisse leur chanson vibrante porter dans tous les coeurs cette paix promise à l'humanité en cette nuit auguste, c'est le meilleur souhait, avec celui d'un heureux Noël, que puissent offrir à tous leurs clients et amis les Grands Magasins Goodwin.



Au Matin de Noël

LES parents sont la plupart du temps éveillés par les cris de joie que poussent les enfants à la vue de toutes les surprises apportées pendant la nuit par le Père Noël. C'est aujourd'hui le dernier jour pour préparer tout ce qui fera le bonheur de vos enfants demain. Il ne faudrait rien oublier; il est trop triste de désappointer ces chers petits êtres dont la joie est si douce au coeur des parents.

Notre "Ville des Jouets" présente encore un superbe assortiment de jouets de toutes sortes dont plusieurs sont à prix considérablement réduits. Par exemple, toutes nos poupées sont offertes à moitié prix, et nous en avons une belle variété.



La Bonne Cuisine

OMELETTE AUX FOND D'ARTICHAUX

Couper en tranches quatre fonds d'artichauts soigneusement épluchés, les sauter au beurre le plus doucement possible, les assaisonner, battre huit oeufs, salés, poivrés; une des conditions de cette bonne omelette est d'être un peu relevée. Jetez vivement les oeufs dans la poêle où sont les artichauts, finissez votre omelette à feu vif, tenez-la bien "baveuse", la rouler en rond promptement, la renverser sur un plat très chaud, la servir sans perdre une minute.

KOUKEL (Recette juive)

Coupez en morceaux très fins : 1-2 livre de graisse de rognon, un gros oignon, une livre de poires à cuire; mélangez le tout avec une livre de farine, quatre oeufs, sel, cannelle en poudre et mouillez d'eau en laissant une certaine consistance à l'ensemble. Foncez la casserole de graisse ou de beurre fondu à part et versez le gâteau dans la casserole en l'appuyant de votre mieux avec la cuillère et mettez à four chaud. Quand le gâteau commence à dorer, arrosez-le de temps en temps avec du jus de fruits ou de

BOUILLON. Servez chaud et faites réchauffer chaque fois qu'il doit reparaître à table.

PAIN AUX FRUITS

Faites cuire des poires séchées bien nettoyées; ajoutez-y des amandes, noisettes, figues, raisins de Malaga, oranges et fruits confits, sucre, cannelle, le tout coupé très fin, mouillez de kirsch et laissez mariner deux ou trois jours. Prenez alors de la pâte de pain, mélangez très légèrement aux fruits et faites-en des sortes de pains dans lesquels la pâte disparaît, laissant seulement les fruits en évidence. Faites cuire à four chaud.

Conseils pratiques

LAVAGE DU FILET BRODÉ

Le filet brodé se salit vite, ou semble plus facilement sale que les autres dentelles à cause de la nature du fil avec lequel il est fait. Sous son apparence solide, et parfois rude, il est très délicat; les mailles se déforment, les noeuds se défont et les motifs brodés se lissent. Il faut donc le donner à des spécialistes ou le blanchir soi-même. Pliez les bandes ou les rideaux, stores, brise-bise, voiles de fauteuils, etc., en plusieurs doubles, passez de grands bûts sur plusieurs rangs, qui traverseront chaque épaisseur afin que rien ne se déforme.

Faites une eau de savon épaisse en faisant dissoudre une demi-livre de bon savon de Marseille — pas d'autre — dans dix litre d'eau. Pendant ce temps, rincez à plusieurs eaux les filets salis afin de leur enlever toute poussière; essorez-les,

mais ne les tordez pas surtout. Quand la dernière eau de rinçage est claire, mettez les filets dans une bassine émaillée ou une terrine vernissée en les plaçant bien à plat les uns sur les autres, ajoutez trois cuillerées à bouche d'essence de térébenthine et trois cuillerées à poche d'ammoniaque; couvrez aussi hermétiquement que possible et laissez ainsi pendant douze heures. Au bout de ce temps, massez les filets sans les frotter, pressez-les comme une éponge, puis sortez-les de cette eau pour les rincer à l'eau fraîche jusqu'à ce que la dernière soit très claire.

Ne pressez pas, mais mettez à égoutter, puis à sécher sans rien déborder, recouvrez d'un linge blanc. Lorsqu'ils sont secs, débitez avec soin, épinglez-les sur une grande planche, une ou deux allonges de table recouvertes de draps bien blancs, humectez-les avec une eau gommée ou de l'eau de riz après les avoir épinglés avec soin pour leur conserver leur forme et leur grandeur primitive et laissez sécher sans les repasser.

Pensées choisies

Le monde, aujourd'hui, cherche la paix plus que la liberté et il n'est de paix sûre que sous le joug du Christ.

Giovanni Papini.

Lorsqu'un peuple a perdu l'évangile, il n'y a point de force qui le puisse contraindre à souffrir sans murmure les fatigues du travail et les privations de la pauvreté; pas plus qu'il n'y a de révolution qui puisse contraindre la terre à se couvrir d'épis sans semences et sans labour.

Louis Veullot.

LE RADIO

(POSTE CNR) — Ottawa 435 mètres CHEMIN DE FER CANADIEN NATIONAL Père Noël et contes de Noël pour les enfants. Entracte: "Erotik", (Grieg), "A Seconde partie Lady in Ermine", (Remberg); Valse "Les Patineurs", (Waldteufel), Grand Opéra: "La Traviata", (Verdi) par l'Orchestre du Château Laurier directement de la salle à manger du Château Laurier. Discours: par M. R.-B. Teakle, gérant général de la Marine Marchande du Gouvernement Canadien Triisième partie "Le Messie", (Handel), par le Choeur de l'Église Méthodiste. Quatrième partie. Programme spécial dédié aux vétérans de la grande guerre. Musique populaire de danse par l'Orchestre du Château Laurier, sous la direction de M. Jas. McIntyre, directement de l'hôtel Château Laurier.

NOEL JOYEUX

QUE la Fête de demain et l'An neuf, qui s'annonce, apportent à nos clients, à nos amis, à notre personnel — en même temps que l'accomplissement de leurs plus légitimes vœux — tout le BONHEUR que nous leur souhaitons.

Stanford's Limited

128 Mansfield Street
12 Telephones-Uptown 6300

FEUILLETON DU "DEVOIR"

La Vieille Fille

par Pierre l'Ermite

mois... un an... deux ans... on les voit revenir... dans quel état parfois... vaincues, roulées par la vie...
— Que faites-vous, alors...? interroge encore Geneviève.
— Ce que nous faisons...? Mais nous sommes bonnes, et douces, et compatissantes... C'est presque notre seule manière... celle du Christ relevant la pécheresse, et lui disant: "Va, et ne veuille plus pécher..." Et si le bon Dieu nous reproche un jour d'avoir été trop bonnes, nous lui répondrons très respectueusement: "Seigneur... et vous...?"
Une autre dame appuie encore ce que dit sa compagne:
— Que voulez-vous!... Il y a pour ces jeunes filles des situations terribles... Un tel isolement, des tentations tellement répétées et dangereuses, qu'un ange du bon Dieu, abandonné à lui-même, y laisserait toutes les plumes de ses ailes... Le seul moyen pour elles

de se préserver, ou de se ressaisir, est la fréquentation régulière du Hangar. Il faudra venir nous y attendre, Mademoiselle...?
— Je ne dis pas non.
— Vous avez d'ailleurs déjà commencé. C'est d'un bon augure... Quand vous aurez bien mis un doigt dans l'engrenage, votre être tout entier y passera.
— ... C'est précisément ce que je redoute un peu!
— Une craignez pas!... vous en serez si heureuse! Si vous saviez, Mademoiselle, comme le bon Dieu récompense, souvent dès ici-bas, le peu de bien qu'on essaye de faire pour lui...
Geneviève regarda celle qui lui disait ces derniers mots. Jeune fille...? Jeune femme...? Veuve...? On l'appela "Madame", elle paraissait avoir vingt-cinq ans, mais elle avait dans des yeux sombres piquetés d'or l'expression de celles qui déjà ont beaucoup souffert.

Elle remarqua une autre dame, très allante, très joyeuse, d'une exubérance et d'un teint de crêpe... Une autre en deuil, réservée, attentive, maternelle; et aussi une petite religieuse dont le Hangar semblait être l'enfant très cher, et qui avait une manière à elle de parler de lui les deux mains ouvertes, comme une mère qui surveille les premiers pas de son fils prêt à s'écrouler.
Geneviève termina la visite de la maison par les réfectoires, les dortoirs et la communauté. La Mère

supérieure lui parla, mais la jeune fille ne l'entendit pas beaucoup. Elle était loin... loin déjà dans l'avenir, et elle disait en elle-même:
— Voici peut-être où Dieu me veut...? C'est là peut-être la place de ma vie... J'avais ouvert les bras à l'amour humain, et c'est le Christ qui s'y jette, et qui me prend malgré moi...
... Mon Dieu!... mon Dieu!... Comme vous allez vite!... Et faut-il donc que je m'habitue à Vous?... à l'austère "Vous"... moi qui aime tant le théâtre, et qui bâille d'ennui en lisant la Vie des Saints!

CHAPITRE XXII

En effet, se maintenant, par un effort de volonté, le visage bien droit, et les yeux fixés sur ce qu'elle voyait apparaître comme de nouveaux devoirs, Geneviève alla une seconde fois à Beaujeu, et tâcha de faire sienne l'angoisse de Suzanne Bizot.
La pauvre, toujours clouée sur son lit, se voyait entourée d'ennemis, que la seule menace d'être actionnés en dommages et intérêts agglutinait en un bloc offensif et organisé contre elle.
Elle était la réalité.
Elle devait se prêter à des expertises où le médecin de la Compagnie prouvait, clair comme le jour, qu'elle n'avait rien d'abîmé par l'accident proprement dit... mais que tout le mal provenait de son hérité alcoolique, tuberculeuse, ou autre, qui l'avait rendue

nerveuse, précipitée, maladroite... Que d'ailleurs, le jour de l'accident, la chaussée était très glissante, et qu'une partie importante de responsabilité incombait à l'Administration générale des ponts et chaussées qui aurait dû la faire sabler. Et c'était à la jeune fille à attaquer préalablement ladite Administration, etc...
Il n'y avait plus de raison que cela finisse.
Et plus la Compagnie gagnerait du temps... plus on s'éloignerait de l'accident, moins il paraissait intéressant aux tribunaux.

Quelle vie outée, défendue, elle avait eue, en comparaison de celle de cette jeune fille, sans père ni mère, absolument seule ici-bas, obligée de lutter contre une foule d'ennemis intérieurs et extérieurs, attaquée par ceux-là mêmes qui l'avaient mise dans l'impossibilité de gagner son morceau de pain.
Et puis Geneviève éprouvait, pour la première fois, le sentiment de son impuissance, et presque de sa "nullité sociale".

Jusqu'à présent, habitant le bel hôtel de ses parents, ayant par eux d'aimables relations, s'habillant chez de grandes couturières, étant adroite au tennis, elle croyait être une valeureuse dans une élite.
(A suivre)

Ce journal est imprimé aux nos 330 340, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), GEORGES PELLETIER, administrateur et secrétaire.

CONTE DE NOEL

"Le mal de glace"

Tout à l'heure, après souper, afin d'être prêt à quelques heures, qui nous séparent de la messe de minuit, le père va profiter d'un moment où la conversation languit pour nous raconter l'aventure qui lui arrivait, à parolle date, en 1898. Comme je la connais par cœur, pour l'avoir souventes fois entendue, l'antique s'écrit son récit pour vous le transmettre, voilà vingt-six ans aujourd'hui que j'ai vu la mort de bien près.

Après cette entrée en matière, toujours la même à ma connaissance, les hommes allèrent, qui une pipe, qui une cigarette, et personne ne souffla mot laissant la parole au père.

— Donc, comme tant d'autres, j'avais été pris par la fièvre de l'or en 87. Les récits merveilleux qu'on m'avait faits de ce pays où l'on pouvait s'enrichir en un rien de temps, avaient enflé chez moi la détermination d'aller faire fortune.

— Dès l'automne, après avoir terminé les derniers travaux des champs, je faisais le ménage et dix enfants en bas âge (le dernier avait quinze jours) pour ces lointaines contrées, où l'on n'avait qu'à se baisser pour ramasser des poignées d'or. Pour subvenir aux frais d'un aussi long voyage, j'avais emprunté trois cents piastres sur ma terre qui n'en valait pas mille et avec quelques compagnons aussi enthousiastes que moi, j'étais parti.

— Je refusai la proposition que me fit Plante de m'amener sur le trail neu, car j'avais peur qu'il ne traitât pas de moi comme il le faisait avec les autres victimes au lieu d'une. Savions-nous seulement à quelle distance se trouvait le fort? A travers ces nombreuses lacs qui faisaient de grandes taches noires sur le miroir de glace de la rivière, ne nous étions-nous pas perdus? Et ce fort, bâti sur la lisière de la forêt riveraine, peut-être l'avions-nous dépassé, confondu qu'il était avec les grands arbres de la forêt vierge. Même avec la certitude de cette impossibilité, je ne pouvais empêcher l'autre de se sauver.

— "Va, lui dis-je, laisse-moi. Si tu arrives, peut-être pourras-tu revenir, ou envoyer quelqu'un à mon secours avant qu'il ne soit trop tard."

— Je fis un rêve, mais un de ces rêves où notre volonté, bien qu'affaiblie, compte pour quelque chose. Un de ces rêves qui n'ont rien de fantastique et d'irréel, un de ces rêves qui guident nos desirs et nos aspirations intimes. Et je me vis, là-bas, au village, dans la vieille maison que m'avait léguée mon père, au milieu de tous les êtres aimés. Là aussi, c'était la veille de Noël et j'assistais aux préparatifs de la messe de minuit. Le feu brûlait dans les poêles, dans les cheminées, dans les poêles de la cheminée rouge et c'était moi qui prenais les guides et qui faisais siffler le fouet pour que le "gris" secoue les grelots de son attelage. Et c'était la course sur la route blanche jonchée de maisons aux fenêtres toutes illuminées, sur cette route dont je connaissais chaque poteau, chaque buisson, chaque courbe...

— Et, dans l'obscurité où toute la parole s'était portée, des voix chantaient et chantaient de façon étrange dans mon esprit des versets connus, des amis d'enfance, des voisins, presque des frères.

— Mais bientôt, il me sembla que les lumières faiblissaient; les voix se firent plus lointaines et... tout disparut.

— Une heure après, j'étais au fort qui me semblait avoir décliné à moins d'un mille de l'endroit où j'étais resté.

conséquent, aucune crainte de la tempête. Nous marchions vite, car malgré nos quatre paires de bas de laine et nos mocassins de peau d'original, le mouvement était encore le plus sûr moyen de nous protéger contre les atteintes du froid.

— La première partie du trajet se fit sans encombre, mais vers le milieu de l'après-midi, alors que les étoiles commençaient à poindre dans le ciel, je réalisai que la fatigue me prenait aux jambes. C'était surtout dans les cuisses que la douleur était particulièrement aiguë. Les muscles étaient douloureux et chaque pas me coûtait une torture nouvelle. Et, chose étrange, mon compagnon Plante, qui avait pourtant fait le même trajet que moi, ne paraissait rien de semblable.

— "Vous aviez moins d'endurance", me direz-vous? Point du tout. En maintes circonstances, je m'étais affirmé meilleur marcheur que lui et il le savait bien.

— Nous avions vaguement entendu parler, par des voyageurs, de "mal de glace". Lorsqu'on marche trop longtemps sur une surface dure en mocassins, surtout si l'on est pas habitué, il arrive un moment où les muscles des cuisses deviennent si douloureux qu'il est impossible d'aller plus loin. Quand on s'arrête, un invincible sommeil ferme les paupières, le froid paralyse les membres et l'on ne s'éveille plus.

— Tel était mon cas et je le réalisai pleinement. Assis au fond du traîneau, malgré les protestations plus ou moins remises sur mes jambes. On m'aurait dit qu'à quelques arpents plus loin je trouverais des lingots d'or que je n'aurais pu les aller chercher.

— Je refusai la proposition que me fit Plante de m'amener sur le trail neu, car j'avais peur qu'il ne traitât pas de moi comme il le faisait avec les autres victimes au lieu d'une. Savions-nous seulement à quelle distance se trouvait le fort? A travers ces nombreuses lacs qui faisaient de grandes taches noires sur le miroir de glace de la rivière, ne nous étions-nous pas perdus? Et ce fort, bâti sur la lisière de la forêt riveraine, peut-être l'avions-nous dépassé, confondu qu'il était avec les grands arbres de la forêt vierge. Même avec la certitude de cette impossibilité, je ne pouvais empêcher l'autre de se sauver.

— "Va, lui dis-je, laisse-moi. Si tu arrives, peut-être pourras-tu revenir, ou envoyer quelqu'un à mon secours avant qu'il ne soit trop tard."

— Je fis un rêve, mais un de ces rêves où notre volonté, bien qu'affaiblie, compte pour quelque chose. Un de ces rêves qui n'ont rien de fantastique et d'irréel, un de ces rêves qui guident nos desirs et nos aspirations intimes. Et je me vis, là-bas, au village, dans la vieille maison que m'avait léguée mon père, au milieu de tous les êtres aimés. Là aussi, c'était la veille de Noël et j'assistais aux préparatifs de la messe de minuit. Le feu brûlait dans les poêles, dans les cheminées, dans les poêles de la cheminée rouge et c'était moi qui prenais les guides et qui faisais siffler le fouet pour que le "gris" secoue les grelots de son attelage. Et c'était la course sur la route blanche jonchée de maisons aux fenêtres toutes illuminées, sur cette route dont je connaissais chaque poteau, chaque buisson, chaque courbe...

— Et, dans l'obscurité où toute la parole s'était portée, des voix chantaient et chantaient de façon étrange dans mon esprit des versets connus, des amis d'enfance, des voisins, presque des frères.

— Mais bientôt, il me sembla que les lumières faiblissaient; les voix se firent plus lointaines et... tout disparut.

— Une heure après, j'étais au fort qui me semblait avoir décliné à moins d'un mille de l'endroit où j'étais resté.

— Vaguement frictionné, près d'un bon feu, je revins vite à moi, et le missionnaire, après nous avoir tous confessés, célébra la messe de minuit.

LES ORGUES DE SAINT-PIE

S. G. AGR. DISCELLES LES A BENÉDICTES, LUNDI SOIR

Saint-Hyacinthe, 24. (D.N.C.) — Sa Grandeur Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, a béni solennellement lundi soir, à Saint-Pie de Bagot, les nouvelles orgues de l'église paroissiale. Il était assisté de M. le chanoine L.-S. Sénéchal, curé de l'abbaye de Saint-Hyacinthe, et de M. l'abbé J.-H. Messier, curé de St-Hugues. Le maître des cérémonies était M. l'abbé Georges-Edouard Brousseau, de l'évêché. M. l'abbé Hector Morin, professeur au séminaire de Saint-Hyacinthe, prononça le sermon de circonstance, et M. le professeur T. Urban, de Saint-Hyacinthe, inaugura les orgues. La partie vocale du programme avait été confiée à la chorale de l'église Notre-Dame du Rosaire, de Saint-Hyacinthe, sous la direction de M. J.-E. Thériault.

La cérémonie s'est terminée par le salut du Très Saint-Sacrement. M. l'abbé Gustave Roy, du séminaire de Saint-Hyacinthe, officiant, assisté de M. les abbés Gaston Martel, vicaire à Sainte-Basile, et Eucher Martel, du séminaire de cette ville. M. l'abbé J.-A. Bonin, curé de Saint-Pie, remercia les paroissiens, les bienfaiteurs, tous ceux qui ont contribué à doter l'église du nouvel instrument.

Minerals and rocks of Canada

(Minéraux et roches du Canada. Pierre Fontanel, de la Compagnie de Jésus; Montréal, Imprimerie du Messager, 1924.)

In this volume of 430 pages, the first part, comprising about half the volume, deals with minerals, classified according to the presence and absence of silica. The silica minerals are subdivided into (1) Essential (rock-forming) and (2) Accessory. The accessory minerals are again subdivided into two sections, the first dealing with those that have not been subject to metamorphism and the second with those like kaolin, talc, etc., that are the result of secondary changes. The non-siliceous minerals are divided into Métalloïdes and Métaux; that is, they are classified according to the nature of the chief element of their composition. This classification, not usual in descriptions of minerals, allows the author to give to the details a practical turn, so that under the head of Métaux, the groups are Alkalies and their neighbors, metals of great industrial importance, metals of moderate industrial importance, precious metals and rare metals, including precious stones. While not perfectly logical, this classification has often the advantage of bringing together subjects that are akin from the point of view of the man looking for practical information.

The description of minerals abounds with such information and shows on the part of the author a broad and detailed acquaintance with mineral industries.

In the second part of the volume, the classification of rocks is open to objection as not giving an adequate place to rocks of the lava and porphyry types so very important in connections with many mineral areas. On the other hand, the author has incorporated in the description of rocks a surprisingly large amount of information regarding uses, physical properties, strength, durability, and other matters affecting the economic use of rocks.

Throughout the book the treatment of both rocks and minerals is from the standpoint of their occurrence and exploitation in Canada, a valuable feature which will commend the book to Canadian readers.

— Du Canadian Mining Journal, 10 octobre p. 1008, article non signé. "Canadian mining journal" published weekly. Devoted to Science and Practice of Mining, Metallurgy and the allied industries, and more particularly to their progress in Canada.

En vente au Service de Librairie du "Devoir", \$2.25 franco.

Détroussé de \$400.

Deux bandits sont entrés hier à minuit dans le magasin de bimbeloterie Capitol, 1634, ouest, rue Notre-Dame, et ont détourné le propriétaire, Hyman Leberovitch, d'une somme de \$400.

Ils subissent leur procès

Le juge Enright a condamné hier après-midi, Léo Galarnau et Joseph Bouthillier à subir leur procès pour avoir assassiné et volé un marchand chinois, ces jours derniers, dans une boutique au coin des rues Christophe-Colomb et Mont-Royal. Lecompte qui avait été piégé avec les autres prévenus a vendu ses complices et a été témoin de la couronne.

PETIT CARNET VALLEE-BELANGER. Annonces de mariage de M. Thomas Bélanger et de Mlle Marguerite Vallée, pour mardi, le 30 décembre prochain, en l'église Ste-Catherine.

ANTIKOR-LAURENCE. ENLÈVE PROMPTEMENT LES CORNS VERRUES ET DURELLES. SÛR, EFFICACE, SANS DOULEUR. EN VENTE PARTOUT 25¢.

LE JAMBON CONTANT. Est le meilleur. Exigez-le.

Il y a dix ans

LE DEVOIR DU 24 décembre 1914

M. Bourassa écrit un deuxième article sur l'hôpital des incurables. LA GUERRE. — Les Belges remportent une grosse victoire sur l'Yser en coupant la ligne allemande et en s'établissant sur de fortes positions.

M. Eugène Brieux, de l'Académie française, a donné une conférence hier soir au Monument National, sur la guerre.

Mgr Breyhat, vicaire apostolique de Mackenzie, est en visite à Montréal. Sir François Langelier, lieutenant-gouverneur, va mieux.

Pour avoir volé du linge

Le juge Enright a condamné Eugène Renaud, accusé d'avoir volé du linge étendu sur des cordes, à subir son procès pour avoir en des pièces servant au faux monnayage.

Faux monnayage

Louis Robidoux, propriétaire d'une barge qui opère sur le canal Richelieu, a été condamné à subir son procès pour avoir en des pièces servant au faux monnayage.

ALBUMS CARTONNÉS

No 148, format 8 1/2 x 11, nombreuses gravures en teinte... \$4.50. Alphabet de l'enfant Jésus, par M. le chanoine de Bellin... \$2.50. La Halle des Bois Mages, par M. le chanoine J. de Bellin... \$2.50. Sainte Jeanne d'Arc, par J. Amyot... \$2.50. Sainte Geneviève, par J. Amyot... \$2.50.

SUJETS PIEUX

La religion enseignée aux petits. Chanoine Soulanges. — Bodin, 17 gravures en noir, par papier glacé, cartonné, couverture en couleur... \$3.50. Sainte Bible racontée aux enfants... \$2.50. Les anges de la Vierge, par M. le chanoine J. de Bellin... \$2.50. La Vie de N.-S. racontée aux enfants... \$2.50.

ALBUMS DE LUXE

Enfants. — Poésies de Mme Desbordes-Valmore. — Bodin, 17 gravures en quart, couverture en couleur... \$6.00. Contes de Perrault... \$4.50. Les contes de Perrault... \$4.50. Les contes de Perrault... \$4.50.

SIX NOUVEAUTES

Une tache d'encre, par René Bazin... \$2.00. Mon expédition au pôle sud, par Ernest Shackleton... \$2.50. L'ami des enfants, par Berguin... \$2.50. Les contes de Perrault... \$4.50. Les contes de Perrault... \$4.50.

VOLUMES DE LUXE

Livres reliés en belle percaline, reliure avec fers spéciaux, tranches dorées. Série A. — Format 7 1/2 x 11, grand luxe, illustration abondante... \$12.00. — Charlemagne, par Alphonse Vétault... \$12.00. — Les contes de Perrault... \$4.50.

ALBUMS DE BECASSINE

Les aventures amusantes d'une "bonne" Bretonne métre métre par folle du tout. Illustrations abondantes en couleurs. Format 8 1/2 x 11. Chaque album, \$1.00; par 5, \$4.50 par la poste, 9 titres différents: Becassine en apprentissage... \$1.00. — pendant la guerre... \$1.00. — chez les Alliés... \$1.00. — en voyage... \$1.00. — chez les Turcs... \$1.00. — alpiniste... \$1.00.

POUR LES ADULTES

L'histoire du Christ, par Papin. Le chef-d'œuvre de notre siècle, vendu précédemment \$2.50. Le même, reliure simili-chaïna rouge, titres or, nerfs au dos. Chaque album, \$2.00.

Service de Trains Par Excellence. Canadian National Railways. Montréal-Toronto, Montréal-Détroit-Chicago, Montréal-Hamilton-London, Montréal-Ottawa, Montréal-Cochran-Winnipeg-Vancouver. BUREAU DES BILLETS EN VILLE 250 rue St-Jacques. Tél. Main 3620.

Hâtez-vous! Il manque à vos étrennes... des livres. Le cadeau le plus apprécié de tous.

Le livre délassé; de ses pages se dégage une inépuissable allégresse. Il charme l'enfance de vos enfants aujourd'hui; demain, il charmera celle de vos petits-enfants. C'est le seul trésor où l'on peut puiser sans cesse sans jamais l'épuiser.

AUBAINES PRIMES!

Tout achat de \$5.00 et plus sera expédié "franco". Tout achat de \$5.00 et plus à "notre comptoir" bénéficiera d'une remise de 10% à prendre en volume, au choix. Avec tout achat de \$10 et plus nous ajoutons un Almanach en plus à titre gracieux. A noter que nos prix outre ces avantages sont très bas. Toute commande doit être accompagnée du montant en mandat de poste ou chèque au pair et accepté. Les commandes de la ville sont reçues par téléphone et livrées contre remboursement dans les 12 heures, (Main 7460).

Ouvrages Brochés Livres sans couverture illustrée, gravures le texte, titres choisis.

Série 21, format 10 1/2 x 7, 304 pp., 13 titres à choisir, chacun... \$3.00. A travers le globe. Impressions de Paris, par Charles de Villis, 32 gravures. Chasseurs de grates (Les), par Léon Berthaut. Pée de la manœuvre (La), par Marguerite Morin, 23 gravures. Fidélité, par Julio Lavergne, 20 gr. Louis Veillot, (1813-1818), par Maurice Vallée. Oncle Tim (L'), par F. Battanchon; 20 gravures. Paris sur l'eau, par Georges G. Toudoux, ill., de Dutrac. Plus fort que la force, par Henri de Brisay. Promenades en Angleterre, par l'abbé Hermeline, 36 gravures. Secret de l'Indien (Le), par Léon Berthaut. Primitifs, par Marguerite Levray, 30 gravures. Trois disparus du "Strius", (Les), par Georges Price, 32 gravures. Vagabonds (Le), par Méhler de Mathusieux, 23 gravures.

Série 22, format 10 1/2 x 7, 304 pp., 13 titres à choisir, chacun... \$3.00.

Série 23, format 10 1/2 x 7, 304 pp., 13 titres à choisir, chacun... \$3.00. Brimborien, histoire d'un mousse, par Roger Dombre. Drame de la mer (Les), par Cinq-Étoiles. Entre Bohémiens, par Mme la comtesse de Beaumont. Fais ce que dois, par G. d'Arvor, lauréat de l'Académie. Famille de l'Amiral (La), par E. Meunier. Homme aux lunettes bleues (L'), par Léon Montgomerie. Journal d'une pensionnaire (Le), par Mlle A. Althx. Passe-temps scientifiques, par Georges Brunet. Serbie de pension (La), Conseils aux jeunes filles, par Mme Marie de Grandmoulin. Vacances de Gabrielle (Les), par Marie Leconte. Voyages de Marguerite (Les), par Ch. Vasselin.

Série 24, format 10 1/2 x 7, 304 pp., 13 titres à choisir, chacun... \$3.00.

Série 25, format 10 1/2 x 7, 304 pp., 13 titres à choisir, chacun... \$3.00. Le bonhomme de neige, par Charles Perrault. Jeanne d'Arc, récit pour tous, par Marius Seip. Mozart, ou la jeunesse d'un grand artiste, par Étienne Gervais. France d'outre-mer: Le Canada français, son histoire religieuse, son présent, son avenir.

Demandez les volumes que vous ne voyez pas: nous pouvons vous les procurer. SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR" 336, rue Notre-Dame Est - - Téléphone Main 7460 - - Montréal

ANNUAIRES CARTONNÉS

Le semaine de Suzette, 9 x 12 1/2, 312 pp., illustration abondante en noir et en couleur, contes, romans, jeux de société, etc. 26 semaines, 1924... \$3.00. 1er semestre 1924... \$1.50.

Série 21, format 10 x 7, 308 pp., 4 titres à choisir, chacun... \$3.00.

Aventures de Robinson Crusoe, par Daniel de Foë, 20 gravures. Fabela, ou l'Église de Catacombes, par le cardinal Wiseman, 50 gravures. Jeanne d'Arc, par Marius Seip, ancienne élève de l'École des Chartres, 13 gravures. Vie des Saints pour tous les jours de l'année, avec une pratique de piété pour chaque jour; 365 gravures d'après les dessins de Raboult.

Série 22, format 10 x 7, 304 pp., 6 titres à choisir, chacun... \$3.00.

Agnes de Laevens, par Louis Veillot. Dernier des Mohicans (L'), de Fenimore Cooper. Famille de Jehanne Darc (La), par Gabriel Ferry. Mes prisons, ou Mémoires de Silvio Pellico. Pélerinages de Suisse (Les), par Louis Veillot. Rome et Lorette, par Louis Veillot.

Série 23, format 9 1/2 x 6 1/2, 192 pp., 13 titres à choisir, chacun... \$3.00.

Commune un conte, par Marie de Châteauneuf. Jumeaux de la maison forestière, (Les), par St. Ducamp. Mamezelle de Dom Manassé (Le), par M. et G. Rousseau. Mission du Thibet (La), par un missionnaire; nombreuses gravures. Missions de Cochinchine (Les), par un missionnaire, 15 gravures. Monseigneur Pagnier, par l'abbé Jules Millat, 20 gravures. Nous deux Collette, pendant la guerre, par E. Ducamp. Paoli, (La Fille du Jondreau), par Marguerite Froment, 21 gravures. Pâquerette, (La petite dompteuse), par E. Jollier. Perrains de Françoise (Les), par S. Ducamp. Saint Honorat de Lérins, par l'abbé Fourrier-Bonnard. Val d'Oubli (Le), par Victor F&L.

No 65, — Œuvres du chanoine Schmidt, format 7 x 4 1/2, 26 titres à choisir. La collection complète... \$3.00.

Agnes, ou la petite Journée de Iuth. Bague trouvée (la), ou les Fruits d'une bonne éducation. Cent petits contes pour les enfants. Chartreuse (La). Croix de bois (La). Eustache, épisode des premiers temps du christianisme. Famille chrétienne (La). Fernando, histoire d'un jeune Espagnol. Fridoline (le bon) et le méchant Thierry. Fridoline (La bonne). Geneviève. Guirlande de heublon (La). Henri (Le jeune). Itha, comtesse de Toggenbourg. Louis, le petit émigré. Marie, ou la Corbeille de fleurs. Mouton (Le petit), suivi du Ver Lasant. Nouveaux petits contes. Oeufs de Pâques (Les), suivi de Théodora. Rose de Tannebourg. Rosier (Le), suivi de la Noctule. Rosignol (Le), suivi des Deux Frères. Sept nouveaux contes. Sérin (Le), suivi de la Chapelle de la forêt. Théophile, le petit ermite. Veille de Noël (La).

NOS VOEUX DE NOEL

Noël égale les jours sombres de Décembre. Cette Fête symbolise le bien-être auprès de l'âtre, la protection du foyer, la revanche des berceaux, la poursuite de nos glorieuses destinées par le respect et par l'exaltation de la famille.

Soyons donc optimistes: ce jour nous y invite. Marchons à l'Etoile confiants dans nos entreprises personnelles ou nationales. Que nos aimables Clients et tous ceux qui leur sont chers aient part à ce bonheur! Tels sont nos vœux de

JOYEUX NOEL!

Scott & BOUSQUET-Freres
Limitée
JOAILLERIE, BIJOUTERIE, ORFÈVRE
479 Ste-Catherine Est Succ. : 2558, rue St-Hubert



Enregistrée en 1924.

"LA PRIERE EN FAMILLE"

composition d'Edmond-J. Massicotte.

Jolie gravure du terroir, imprimée sur papier de grand luxe, format 14 x 17 pouces. Prix, 60 sous; par la poste, 65 sous. Chez l'auteur:

EDMOND-J. MASSICOTTE
6470, avenue Chambon, Sault-au-Récollet, Montréal.
au Service de Librairie du Devoir, 336, rue Notre-Dame est, Montréal, ou chez Granger frères, 43, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

FAIRE DES VOEUX EST TOUJOURS DELICAT

Que vous souhaiterais-je, gentilles Canadiennes françaises, pour un

HEUREUX NOEL!!

si ce n'est le

"PARFAIT BONHEUR"

J. JUTRAS
parfumeur de la Canadienne.

La Prière en Famille

M. Edmond-J. Massicotte a esquisé une scène, autrefois partout quotidienne, qui n'est point complètement disparue mais qui tend à disparaître à mesure que la campagne se rapproche de la ville et s'y salit.

Nous sommes sûr que son dessin plus net, plus réussi que jamais jouira d'une immense popularité. Tout y est bien: cette grise tonalité s'accorde avec l'atmosphère morale de cette vie rurale uniforme et quelque peu monotone.

Le tableau est bien composé et tous ces détails divers sont coordonnés autour d'une idée dominante très dégagée. Dans un modeste cadre, une image de Jésus se penche sur le groupe agenouillé et la main percée désigne ce cœur "qui a tant aimé les hommes".

Il y a trois générations comme dans les portraits du supplément en rotogravure, mais bien observés par l'artiste, ils ne s'observent pas eux-mêmes, ils ne posent pas. La prière, qui est la conversation avec Dieu, met sur leur visage une expression de grave recueillement. La petite fille joint ses mains à la façon des premières communiantes et on devine qu'elle parle à Jésus avec la candide et ferme confiance des enfants qui viennent de marcher au catéchisme. Les deux vieux sont superbes: l'âge, la noblesse des rides ont dépouillé leurs traits de la dureté qu'accusent ceux du fils et de la bru.

Encore une fois, le tableau est l'un des meilleurs de M. Massicotte, l'un de ceux où l'idée est le plus clairement exprimée, où la disposition des personnages et la perspective sont le mieux réussies. Et tout en s'en tenant à cette précision quelque peu photographique qui est dans sa manière, il a moins que dans d'autres chargé le tableau de détails qui distraient de l'idée maîtresse.

Cette prière en famille parle si vivement au cœur que tout en ne prétendant que représenter la tradition, elle aidera à la maintenir et, où elle est morte ou se meurt, à la ranimer.

On peut dire de cette composition ce qu'on a dit du bon livre, qu'elle est une bonne action.

Pour les Fêtes

Le cadeau par excellence serait d'offrir, en même temps que vos vœux, La Prière en Famille, la dernière composition d'Edmond-J. Massicotte, ou Nos Canadiens d'autrefois, du même auteur.

A notre distingué clientèle nous souhaitons un

JOYEUX NOËL

GRANGER FRÈRES
Libraires, Papeteriers, Importateurs
43 Notre-Dame-Ouest, Montréal

Que pour chacune de nos clientes la fête de demain soit le

JOYEUX NOËL

C. J. Grenier & Cie.
Manufacturiers et importateurs de corsets
MONTREAL

401-403, rue Sainte-Catherine Est
Maison fondée en 1878 Angle Saint-Hubert
Corsetiers de luxe

Son choix s'arrête instinctivement sur les produits de qualité Joubert.

A notre clientèle d'élite nous souhaitons un

NOEL JOYEUX

J. Joubert
LIMITÉE

Lait — Crème — Beurre — Crème à la glace.

Les connaisseurs ont une préférence marquée pour tout ce qui porte la marque

AUBRY

DELICIEUX NOËL
à notre distinguée clientèle

A. Aubry & Fils, Ltée.

Manufacturiers de ferblan- Importateurs de granit et
terie et articles galvanisés articles en broche, etc.
600, avenue Delorimier, Montréal.

Le "Devoir" Le journal des gens qui pensent

prie ses lecteurs, ses abonnés, ses amis, ses annonceurs et tous ses clients, de bien vouloir agréer ses meilleurs

Souhaits de Noël

La force économique est un facteur de grandeur et de puissance qu'une race n'a pas le droit de dédaigner.

Le "Devoir"

DELICIEUX NOËL
A TOUS NOS CLIENTS

S. L. CONTANT

565, RUE MARQUETTE TEL. ST-LOUIS 7214

Les ménagères canadiennes-françaises sont invitées à exiger de leur fournisseur les Jambons et Beurres "Triomphe", marque Contant.

COMMERCES ET FINANCE

LE MARCHE DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages de beurre, de fromage et de oeufs, à Montréal, pour la journée d'hier, le mardi précédent et le jour correspondant l'an dernier:
23 déc. 16 déc. 24 déc.
Beurre, coils 393 285
Fromage, meules 870 438
Oeufs, caisses 589 921
LES PRIX DE GROS
Voici quelques prix de gros que nous avons obtenus, ce matin, pour les farines chez Elzèbre Turgeon, officier du Board of Trade; pour les oeufs, le beurre, le fromage, le miel, le saindoux, chez Z. Limoges & Cie, 26 rue William; pour les tomates de terre, chez A. Lalonde, 12-24 place Jacques-Cartier.
FARINE
Par baril, 2 sacs:
Toute qualité \$9.00
Toute qualité, le baril 9.40
Toute, à boulangier, le baril 9.20
Toute à pâtisserie 8.10
OEUF
Oeufs Chanteclerc 70c
Extra frais 58c
Extra frais d'entrepôt 48c
Premiers frais d'entrepôts 44c
Seconds frais 40c
BEURRE
Beurre frais:
Crémierie no 2 37c
Crémierie no 1 35c
Crémierie no 1 35c
Crémierie no 2 37c
FROMAGE
Fromage à la meule 26c
Avec morceau 27c
Doux à la meule 29c
Avec morceau 21c
MIEL
Banane, en gâteau 23c
No 1 20c
No 2 20c
No 3 20c
No 4 20c
SAINDOUX
En sautoir 18c
En tige 18c
En bloc 22c
POMMES DE TERRE
Pommes de terre du bas St-Laurent 70c, le sac de 90 lbs; pommes de terre du Nouveau-Brunswick, le sac de 90 livres, 75c.
Un char, livrés à Montréal; elle se vendent 80 et 85c les 80 livres.

A Wall Street

New-York, 24 — Les cours fluctuaient irrégulièrement en ouverture ce matin à Wall Street. Le marché avait toutes les caractéristiques d'une veille de fête. A l'exception d'une perte d'un point pour l'Union Bag and Paper et le Chicago and Western Illinois de préférence, les premières pertes n'ont pas dépassé les fractions de point. Les valeurs tenaient bon, l'Anaconda touchant un nouveau haut pour 1924 à 44 3/4. Les fluctuations n'avaient pas été aussi légères depuis le jour des élections. Le West Penn Power qui avait perdu plus de 11 points hier est remonté de trois. Le General Electric est monté de 2 points 1/4. Des gains d'un point ou d'un peu près un point ont été réalisés par le Cuban Dominican Sugar, Par contre le Missouri Pacific, de préférence, l'American Radiator, l'American Woolen, le Delaware Hudson, le Congoleum ont perdu chacun un point. Les changes étrangers étaient calmes. Le Sterling a cédé légèrement et les autres devises n'ont subi que des changements de fractions.

LES GRAINS

La maison Quintal et Cooney, cote, prix vendant à Montréal:
BLE
No 1 Northern 81.95
No 2 Northern 81.80
No 3 Northern 81.84
AVOINE
No 2, Canada ouest 75c
No 3, Canada ouest 72c
No 1, d'alimentation 70c
No 2, d'alimentation 68c
Mais jaune no 2 81.36
Mais argentin 81.32
FOURRAGE
Nous cotons, prix vendant à Montréal:
Mil no 1 81.50 à 81.50
Mil no 2 81.40 à 81.50
Mil no 3 81.35 à 81.40
A WUNNIEP
BLE - Auv. Midi
Décembre 177 1/4 177 1/4
Mai 180 5/8 180 1/2
AVOINE
Décembre 63 1/8 63
Mai 68 1/8 68 1/8
A CHICAGO
BLE
Décembre 170 169 3/4
Mai 173 1/2 173 7/8
MAIS
Décembre 123 3/4 123 3/4
Mai 129 3/8 129 1/8
AVOINE
Décembre 58 1/4 58 1/4
Mai 63 1/2 63 1/8

La production du coton en Rhodésie

Londres, 24 — Le major Cooper, pionnier de l'industrie cotonnière en Rhodésie, de passage à Londres, a déclaré que l'on s'attendait à une récolte de 2,000 balles, mais par suite de vents exceptionnellement forts la production n'a donné que 1,300 balles variant de 1 1/16 "midding fines (coton supérieur) à 1 1/16 "midding common".
La récolte de 1923 était simplement expérimentale, entreprise par 180 planteurs ayant chacun de 5 à 200 acres de terrains. Les résultats étaient tellement satisfaisants, que la plupart des planteurs ont quadruplé la superficie consacrée au coton, et il est probable que pas moins de cinq cents planteurs contribueront à la récolte de l'année prochaine.
On sait que le coton prend généralement cinq ans pour s'acclimater sur un sol étranger, mais les conditions climatiques de la Rhodésie conviennent tellement à cette culture que les nouvelles semailles consistaient entièrement en graines cultivées pendant la récolte de cette année. On estime que 62,000 acres produiront plus de 30,000 balles qui, au prix de 30 livres sterling la balle que l'on réalise pour cette variété, s'éleveront à une valeur de 900,000 à 1 million de livres sterling.

L'automobile en France

Paris, 24. — A l'occasion du Salon de l'Automobile qui a eu lieu récemment à Paris, il est intéressant de jeter un coup d'oeil sur le développement de l'industrie automobile en France.
L'on sait que cette branche tient la tête des industries exportatrices (avec 1 milliard 300 millions en 1923) et qu'elle représente, tant au point de vue des capitaux investis que des ouvriers occupés, une des principales sources de production de la France.
Il faut tenir compte aussi des nombreuses industries secondaires que l'automobile fait vivre telle que, par exemple, la fonderie, l'estampage, l'emboutissage, la ferronnerie, la cuivrière et même certaines branches de l'industrie du cuir des textiles, de l'industrie électrique, etc.

La soie artificielle et la laine aux E.-U.

New-York, 24. — Le volume des affaires de soie artificielle pendant le mois d'octobre a battu tous les records, dépassant de 20 pour 100 le total de septembre, qui était déjà élevé. Cette prospérité, qui est considérée comme sensationnelle, est, dit-on, due au prix de cette matière qui est resté invariable depuis février, alors que celui des autres matières textiles a augmenté constamment, tandis que diminuait la demande.
Le président de l'Association des producteurs de laine" des Etats-Unis annonce que la production de laine sera en 1925 de 10 à 12 pour cent plus élevée que celle de la campagne précédente. D'autre part, le secrétaire de l'Association signale que les Etats-Unis produisent plus de 50 pour 100 de la laine nécessaire à leurs fabriques.

Can. Ind. Alcohol

Les directeurs de la "Canadian Industrial Alcohol Ltd." ont déclaré hier un dividende annuel de 52c, par action sur le nouveau capital-actions de la compagnie. Cela fait un dividende annuel de 81.28.

LA MATINEE A LA BOURSE

LE VOLUME DES OPERATIONS A ETE NUL ET LES COURS N'ONT PRESQUE PAS VARIE

La Bourse de Montréal aurait été aussi bien de ne pas tenir de séance ce matin. Même les spéculateurs les plus fervents ont d'autres préoccupations, la veille de Noël. Ce matin le volume des opérations a été presque nul sur notre place et les cours ont très peu fluctué.
Le Brazilian et le Canada Cement ont été les deux titres les moins négligés. Une centaine d'actions environ de l'un et de l'autre ont changé de mains. Le Brazilian a fléchi d'un quart de point après avoir ouvert à 54 1/2, au même niveau qu'hier soir. Le Canada Cement a réalisé un gain substantiel de deux points, de 90 à 92. Les premières ventes se sont faites à 90 7/8 puis à d'autres à 91 puis à 91 1/2 et finalement à 92.
Le Lanrentide et le Montreal Power se sont haussés chacun de 1/2 point mais dans les deux cas les ventes ont été insignifiantes. Le Twin City Rapid Transit a perdu 1/2 point et la préférence Canadian Car 3-8 de point. Le National Breweries, qui n'était même pas apparu au tableau, hier, a fait 61 et 61 1/4.

OPERATIONS DE LA MATINEE

(Cours fournis par la maison L. G. Beaubien & Cie.)
BOURSE DE MONTRÉAL
DE 10 à 11 H. A.M.
Can. Ind. Alcohol, 5 à 19 1/2
Brazilian Tracton 60 de 53 1/4 à 54 à 54 1/4
Canada Cement, 120 de 90 à 91 1/2
Price Brothers, 10 à 36
Can. Car and Foundry Prf., 10 à 33
Shawmut, 10 à 33
Twin City, 20 à 58 1/2
Southern Can. Power, 3 à 87
Can. Car and Foundry, 10 à 32
Cuban Can. Sug. Prf., 30 de 35 à 35 1/2
Cuban Can. Sugar, 35 à 8
Duluth Superior, 10 à 27
Ogilvie Milling, 30 à 370
Steel of Can. Prf., 40 à 107 1/2
Howard Smith, Prf., 10 à 77
DE 11 H. à 11 H. 45 A.M.
Montreal Power, 5 à 132
Can. Ind. Alcohol, 10 à 19 1/2
Can. Cement, 120 de 90 à 91 1/2
Can. Car and Foundry Prf., 15 à 30
Winnipeg Hall, 5 à 37
Soc. de l'Ind. de la Papier, 27 à 12 1/2
Can. Cement Prf., 10 à 107 1/4

Cotes hors-liste

Laurentide Power, 1 à 94 ventes; Illinois Power Prf., 5 à 92 ventes; Argonaut Gold, 27 acheteur; 27 1/2 vendeur; 100; Victoire 1927x: 102.70 acheteur; 102.20 vendeur; 3 p.c. Emprunt du Canada 1928x: 100.55 acheteur; 100.20 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1925x: 100.80 acheteur; 100.40 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1927x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1928x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1929x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1930x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1931x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1932x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1933x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1934x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1935x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1936x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1937x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1938x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1939x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1940x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1941x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1942x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1943x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1944x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1945x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1946x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1947x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1948x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1949x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1950x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1951x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1952x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1953x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1954x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1955x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1956x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1957x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1958x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1959x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1960x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1961x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1962x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1963x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1964x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1965x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1966x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1967x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1968x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1969x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1970x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1971x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1972x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1973x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1974x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1975x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1976x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1977x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1978x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1979x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1980x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1981x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1982x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1983x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1984x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1985x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1986x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1987x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1988x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1989x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1990x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1991x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1992x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1993x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1994x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1995x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1996x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1997x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1998x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 1999x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2000x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2001x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2002x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2003x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2004x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2005x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2006x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2007x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2008x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2009x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2010x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2011x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2012x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2013x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2014x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2015x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2016x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2017x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2018x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2019x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2020x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2021x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2022x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2023x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2024x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2025x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2026x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2027x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2028x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2029x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2030x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2031x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2032x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2033x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2034x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2035x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2036x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2037x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2038x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2039x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2040x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2041x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2042x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2043x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2044x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2045x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2046x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2047x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2048x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2049x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2050x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2051x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2052x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2053x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2054x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2055x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2056x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2057x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2058x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2059x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2060x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2061x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2062x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2063x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2064x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2065x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2066x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2067x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2068x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2069x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2070x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2071x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2072x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2073x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2074x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2075x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2076x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2077x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2078x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2079x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2080x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2081x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2082x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2083x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2084x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2085x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2086x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2087x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2088x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2089x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2090x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2091x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2092x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2093x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2094x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2095x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2096x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2097x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2098x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2099x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2100x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2101x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2102x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2103x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2104x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2105x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2106x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2107x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2108x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2109x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2110x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2111x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2112x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2113x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2114x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2115x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2116x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2117x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2118x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2119x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2120x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2121x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2122x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2123x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2124x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2125x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2126x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2127x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2128x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2129x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2130x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2131x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2132x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2133x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2134x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2135x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2136x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2137x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2138x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2139x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2140x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2141x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2142x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2143x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2144x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2145x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2146x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2147x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2148x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2149x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2150x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2151x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2152x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2153x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2154x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2155x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2156x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2157x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2158x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2159x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2160x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2161x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2162x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2163x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2164x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2165x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de Guerre 2166x: 104.15 acheteur; 103.75 vendeur; 3 p.c. Emprunt de

LA VIE SPORTIVE

A mon avis...

Les amateurs qui ont assisté aux joutes de la Ligue de Hockey Industrielle hier soir à l'Aréna Mont-Royal, ont été témoins d'une scène disgracieuse, révoltante même. Alors que les clubs Crane et Carsteel étaient aux prises et que les deux équipes bataillaient ferme pour faire pencher la victoire d'un côté ou de l'autre, deux joueurs se mirent à échanger des coups et les autres équipiers au lieu de chercher à calmer les esprits se jetèrent dans la mêlée et ce petit conflit dégénéra en une véritable bagarre. Les combattants frappèrent de leurs poings et de leurs bâtons et des spectateurs se mirent même de la partie. Un des joueurs reçut un coup de bâton sur la tête et il dut paraître être transporté à l'hôpital où on lui fit plusieurs points de suture.

Il est malheureux que ces scènes se produisent car ceci n'est pas de nature à rendre le sport du hockey amateur populaire mais plutôt de le tuer et de dégoûter les spectateurs qui accordent leur encouragement à nos jeunes athlètes.

Les officiers de la ligue devraient immédiatement faire comparaître devant eux les joueurs qui ont pris part à cette scène de pugilat et d'assommage et ils devraient châtier les coupables. Il faut nécessairement faire un exemple et la suspension pour la saison est la punition qui devrait être infligée aux coupables.

Le jeu de lacrosse a perdu de sa vogue à la suite des actes de brutalité de certaines têtes chaudes et le sport du hockey perd sa popularité par ces scènes disgracieuses.

Si les officiers de la ligue ne tiennent pas à la bonne renommée du hockey les officiers de la Q.A.H. devraient eux-mêmes prendre la chose en mains et sévir rigoureusement contre les joueurs qui ont eu une conduite aussi blâmable sur la glace. Le jeu de hockey doit être pratiqué par des gentilshommes et non pas par des brutes comme ceux qui ont été en évidence hier soir.

Nous nous ferons toujours un plaisir d'aider, d'encourager le sport du hockey mais nous refusons d'encourager les gens à assister à des batailles et à des scènes de sauvagerie.

RESPECT AUX REGLEMENTS

La joute Trois-Rivières-Sons of Ireland a failli ne pas avoir lieu hier soir et les spectateurs ont dû attendre jusqu'après neuf heures avant de voir nos équipiers seniors se décider à descendre sur la glace. La cause de ce retard fut l'obstination des Québécois d'aligner deux joueurs qui ne semblent pas être dignes de la série de la ligue de l'Est du Canada, Morrison et Beck. Après une longue et vive discussion les Trifluviens, pour ne pas décevoir les spectateurs, acceptèrent de jouer mais non sans avoir protesté la partie.

Pourquoi ne pas respecter les règlements et vouloir s'en tenir à faire jouer des hommes qui ne sont pas dignes? C'est une répétition du cas de Rheaume l'an dernier et les amateurs savent quels ennuis cela a causé à notre ligue senior. Si Beck et Morrison n'ont pas obtenu leur transfert de la O. H. A. ils ne peuvent jouer dans la province de Québec et les officiers des clubs devraient savoir où ils ont tort de faire jouer ces deux joueurs car ils souillent des temples et risquent de mettre en péril l'existence de notre belle ligue de hockey de la province de Québec.

X.-E. NARBONNE

Le St-Eustache bat le St-Clément de Viauville

Le St-Eustache a reçu chez lui le St-Clément de Viauville, dimanche dernier, le 21 courant. Après une joute très contestée, le St-Eustache remporta la victoire par un résultat de 4 à 3. La partie fut très excitante du commencement à la fin. Il convient de féliciter la belle tenue des joueurs des deux équipes. Le St-Clément avait cru bon de renforcer son équipe à la dernière minute et d'y adjoindre deux joueurs de la Banque d'Hochelega, MM. Cormier et Mondou. Le St-Eustache les accepta quand même et la victoire n'en fut pas moins méritoire au crédit du club local.

Le St-Clément a manifesté le désir de venir reprendre sa revanche à St-Eustache au cours de janvier, et il peut être assuré d'y être le bienvenu.

ST-EUSTACHE VS ST-SCHOLASTIQUE

Ces deux clubs se rencontreront à St-Eustache, jeudi le 25 courant. L'an dernier, le St-Scholastique subit une défaite à St-Eustache, et le gerant du Lasko renouvela ses défenses cette année; il est certain que cette joute sera fort contestée, car le Lasko a des nouveaux joueurs sur son équipe, et il compte faire meilleure figure cette année à St-Eustache. La partie commencera à 3 heures précises, et elle devra commencer une foule considérable de St-Eustache et des paroisses environnantes. Les amateurs sont donc certains de passer une agréable après-midi de Noël.

ST-EUSTACHE VS BALMORAL

Le St-Eustache recevra chez lui dimanche, le 28 courant, le club Balmoral de Montréal. Il acceptera aussi les invitations des clubs C. Reed, G.P. de Verdun, et autres; ces joutes auront lieu plus tard et seront annoncées en conséquence.

FORUM UPTOWN 9112

SAMEDI, 27 DECEMBRE
à 8 h. 30 du soir
CANADIENS VS MONTREAL
Sièges réservés, \$1.50, \$1.
Admission générale, 50 cents
Tous les billets en vente mardi à 10 h. du matin
Général du Forum
Le gâchet sera fermé le jour de Noël.

TROIS-RIVIERES A VAINCU LES SONS OF IRELAND A QUEBEC

Les trifluviens sont sortis victorieux par un résultat de 7 à 5 dans la première joute de la saison dans la Vieille Capitale — La partie est retardée.

Québec, 24. — La saison de hockey a été inaugurée en cette ville hier soir lorsque les clubs Trois-Rivières et Sons of Ireland se sont vus aux prises dans une partie des séries régulières de la Ligue de l'Est du Canada et pour un début ce fut assez bien pour ce qui concerne le jeu mais la joute fut retardée par une vive discussion qui s'éleva au sujet de l'éligibilité de Morrison et Beck et ce n'est qu'à neuf heures et vingt minutes que les deux équipes commencèrent les hostilités.

La joute fut intéressante par moments puis elle devenait ensuite monotone mais les joueurs individuellement ont fait preuve de beaucoup d'adresse et de rapidité et aussitôt qu'ils auront acquis le jeu d'ensemble il sera intéressant de les voir à l'oeuvre.

Au début de la partie les Québécois alignèrent Prowse et Morrison sur la défense avec Rheaume dans les buts mais dans la deuxième période les Irlandais envoyèrent Morrison avec Brisebois sur la ligne d'attaque et aussitôt les Sons respirèrent le terrain perdu et ils allèrent même jusqu'à prendre l'avantage sur les Trifluviens. Ces derniers ne se comptèrent pas pour battus et ils firent un grand ralliement dans la dernière période pendant laquelle trois points furent enregistrés par les visiteurs. Les Trois-Rivières jouèrent la partie sous protégé et il est fort probable que la Q.A.H.A. interviendra de nouveau dans cette ligue.

Composition des équipes:

Sons	Trois-Rivières	
Rheaume	But	Hamel
Prowse	Déf.	Béchar
Morrison	Déf.	Richardson
Brisebois	Centre	Gariépy
Laroche	Avant	Quenneville
Dinan	Avant	Gagnon
McEcheran	Subs.	Chamillard
Beck		Villeneuve

Arbitre: W. Smaill.

Première période

1 Tr.-Rivières, Gariépy	2.25
2 Sons, Brisebois	9.00
3 Tr.-Rivières, Gagnon	1.10
4 Sons, Laroche	1.10
5 Tr.-Rivières, Béchar	1.00
6 Tr.-Rivières, Gagnon	2.00

Deuxième période

7 Sons, Morrison	8.10
8 Sons, Brisebois	1.00
9 Sons, Brisebois	5.20

Troisième période

10 Tr.-Rivières, Gagnon	12.30
11 Tr.-Rivières, Gariépy	5.00
12 Tr.-Rivières, Quenneville	2.25

OTTAWA EST DEFAIT PAR LES EQUIPIERS DE CECIL HART

Les Sénateurs sont battus sur leur propre glace hier soir — Clint Benedict a joué en maître — Résultat de la partie 2 à 1.

Ottawa, 24. — Le club Montréal a causé une véritable surprise hier soir lorsqu'il a triomphé des Sénateurs dans une partie de la N. H. L. Le résultat de cette joute fut de 2 à 1.

Encore une fois les Sénateurs ont essayé un ralliement à la dernière période, mais ils ont tout fait à l'exception d'obtenir des points. Durant la majeure partie du dernier engagement, les locaux lancèrent sur Benedict, mais l'ancien joueur des Ottawa était à son meilleur et il n'a tout arrêté. Les Montréal étaient tellement suivis de près qu'ils n'essayèrent pas d'attaquer. Les lancés de loin et de toutes les manières possibles pour tuer le temps.

Les visiteurs enregistrèrent le premier point, Noble déjouant Connell après quatorze minutes de jeu. Le point fut disputé par l'Ottawa comme étant un hors-jeu mais l'arbitre Laflamme a refusé d'écouter le protégé. Noble passa à Berlinguette de l'aile gauche et le dernier lança sur le filet. Noble l'a repoussé dans le but.

Broadbent porta le résultat à deux au milieu de la deuxième période. Il lança de loin. King Clancy donna l'espoir aux partisans de l'Ottawa en comptant plus tard. Les visiteurs protestèrent mais l'arbitre a voulu s'en tenir à la décision du juge des buts.

La joute fut excitante. Les deux côtés se servirent de leur pesantier.

Laflamme a décerné cinq punitions à chaque club.

Benedict fut l'étoile de la partie. Le grand gardien de buts a arrêté des coups difficiles. Les Moore ont aussi bien joué sur la défense et Broadbent ainsi que Berlinguette furent les meilleurs de la ligne d'attaque.

Clancy et Boucher furent les meilleurs du club Ottawa. Smith a joué une bonne partie. Denny en eut plein les bras contre Broadbent. La belle tenue de Finnigan fut l'un des faits saillants de la partie. Connell a bien joué mais le coup de Broadbent a semblé facile à arrêter.

Alignement des équipes:

Montréal	Buts	Ottawa
Benedict	Défenses	Connell
G. Munroe	Défenses	Boucher
Noble	Défenses	Clancy
Berlinguette	Centres	Nighbor
Ailes	Denny	
Broadbent	Ailes	Smith
Lowrey	Sub.	Gorman
Dinsmore	Sub.	Campbell
Scott	Sub.	Hitchman
Parkes	Sub.	Finnegan
Rothschild	Sub.	

Arbitre: Dr Jerry Laflamme, Toronto.

Sommaire:

Première période

1.—Montréal, Noble	14.00
--------------------	-------

Deuxième période

2.—Montréal, Broadbent	4.0
3.—Ottawa, Gagnon	14.30

Troisième période

Pas de point.	
---------------	--

LE MONTAGNARD A CARTIERVILLE

Noël sera fêté cette année par le club de raquette Le Montagnard avec un éclat inaccoutumé; cette fête traditionnelle, sera également une occasion pour le nouveau comité de règle de prouver qu'il marchera dignement sur les traces de ses prédécesseurs.

M. J.-A. Morand, trésorier du club, et dont la qualité d'organisateur est bien connue, est chargé de présider cette fête qui promet de remporter un succès sur toute la ligne.

Un tramway spécial attendra les membres jusqu'à 10.30 heures, coin des rues St-Catherine et St-Thimothée, alors que les membres du corps de clairons, sonneront le dernier appel, et l'on partira. A 11 heures précises, le tramway passera un coin des rues Mont-Royal et Avenue du Parc où l'on prendra les retardataires. Le comité profite de l'occasion pour demander aux membres de se rendre de préférence aux coins des rues St-Thimothée et St-Catherine, afin de pouvoir connaître le nombre exact de ceux qui passeront la Noël avec le club.

Les membres ou les amis du club qui ne pourront prendre le tramway spécial, sont priés de rejoindre leurs amis à l'église de Cartierville où une partie de la nef est réservée au Montagnard.

Le réveillon se fera au chalet du club, où après la messe, les membres et leurs amis, corps de clairons en tête, se rendront. Il sera servi par M. Rousseau dont l'éloge comme chef cuisinier n'est plus à faire.

Un orchestre de sept musiciens,

BELLE VICTOIRE DU CLUB MOLSON

Le Molson Brewery a remporté sa troisième victoire de la saison hier soir en triomphant du National. Breweries par un résultat de 2 à 0 dans la première joute inscrite au programme de la Ligue de Hockey Industrielle et cette victoire était bien méritée car l'équipe de la partie Est s'est affirmée bien supérieure à ses adversaires. Les deux points furent enregistrés par Latraverse et Dussault.

La deuxième partie le Sherwin-Williams a vaincu l'Hotel Mont-Royal par un résultat de 3 à 0 tandis que la dernière rencontre fut gagnée par le Crane sur le Carsteel par 3 à 1.

Alignement des équipes:

National	Buts	Breweries (2)
Beaulac	Buts	Norris
Lefebvre	Défense	McGowan
Laroche	Défense	Colligan
Duguire	Avant	O'Rourke
Larivière	Avant	Hinchcliffe
Dussault	Avant	C. Callan
Latraverse	Subs.	M. Callan
T. Molson	Subs.	Neveu
Desjardins	Subs.	Dufour
Hotel	Sherwin-Williams (3)	
Mont-Royal (0)	Williams (3)	
Labrecque	Buts	Cyr
Roy	Défense	Doyle
Brady	Défense	Pauhus
Lapointe	Avant	Soden
Vallières	Avant	Moore
Higgins	Avant	Mill
Thibault	Subs.	Holland
DeCoursey	Subs.	Graham
Simpson	Subs.	Harrison
Fleury	Subs.	McKimmie

PETIT BOTTIN DU MONDE PROFESSIONNEL

On a "souvent besoin d'un plus "fermé" que soi" -- dirait Lafontaine

AVOCATS Archambault & Marcotte 30, ST-JACQUES, MONTREAL. Joseph Archambault, Emile Marcotte Avocat de la Couronne L. L. B.	DENTISTE Bureau: 468, rue Atwater, angle Notre-Dame Dr R. Laporte Spécialité: EXTRACTION DE DENTS DIFFICILES Téléphone: Westmount 6994	NOTAIRE Tél.: Belair 2143 Chs Archambault, c.c.s. Heures de bureau: 1 à 5 p.m., 6 à 8 le soir 755 MONT-ROYAL EST
AVOCAT Tél. Main 6224 Aldéric Blain B.A., LL. L. Bureau du jour: 88, rue Notre-Dame ouest, Immeuble Duluth, chambre 21 Aviseur légal de l'Association des Hommes d'Affaires de Montréal-Nord	DENTISTE Dr Ad. L'Archevêque 468, PARC LAFONTAINE Tél. Belair 1391 Angle Christophe Colomb	NOTAIRES J. Édouard Jeannotte Charles Duval Jeannotte & Duval Règlements de successions — Prêts et Placements — Incorporations Tél. Est 9398 708, STE-CATHERINE EST
AVOCAT Tél. Bureau: Main 5550 Domicile: Est 9583 Eugène Simard, B.A., LL. L. IMMEUBLE "SAUVEGARDE" 52, Notre-Dame Est Montréal	DENTISTE Heures de bureau: 9 a.m. à 9 p.m. Dr Paul E. Perreault Extraction et traitement sans douleur 955 RUE ONTARIO EST Tél. Est 8272-73 Angle Ave. Papineau	NOTAIRE Téléphone: Main 3229 Horace Lippé Placements d'argent — Organisation de compagnies — Administration de propriétés, etc. 11, PLACE D'ARMES MONTREAL
AVOCATS Vanier & Vanier Anastole Vanier Guy Vanier Tél. Main 3622 97 SAINT-JACQUES	DENTISTE Heures de bureau: Le matin, de 9 à midi. L'après-midi, de 2 à 6. Le soir, de 7 à 9 Dr G. Plamondon 1439, RUE ONTARIO EST. Tél. Clairval 8021 Angle Provençaux	OPTOMETRISTE Heures de bureau: 9 a.m. à 6 p.m. Salon d'Optique St-Germain Ajustement de lunettes et pince-nez 453, RUE SAINT-DENIS Tél. Est 3798 Près rue Sherbrooke
DENTISTE Bureau: Upt. 8592 TEL. Rés.: West. 6429 Dr J.-E. Chalifoux Extraction sans douleur — Méthodes modernes 149, RUE VINET Angle ST-JACQUES	MEDECIN Téléphone: Est 7580 Dr J.-M.-E. Prevost des hôpitaux de Paris, Londres, et New-York Voies urinaires, reins, vessie, maladies vénériennes — Clinique privée 468, SAINT-DENIS MONTREAL	PROFESSEUR 259, rue ONTARIO E LeBlond de Brumath Bachelier des Universités de France et Laval. Officier d'Académie — Aviseur Le plus ancien cours préparatoire aux examens de Médecine, de Droit, Chirurgie dentaire, Pharmacie
DENTISTE Bureau: York 1542 Domicile: Walnut 4199 Dr Eugène Côté, L.D.S. 1358, RUE NOTRE-DAME OUEST Heures: 9 à 9; Jeudi, soir excepté UN seul Bureau	MEDECIN Consultation: de 12 à 8 p.m. Dr J.-M.-A. Valois Spécialité: Voies Urinaires — Electrothérapie Tél.-Est 6417 48, RUE SAINT-DENIS	PROFESSEUR Tél. Est 6162: René Savoie, I.C.I.E. Cours préparatoire du professeur Droit, Médecine, Pharmacie, Art dentaire Cours Classique, Commercial, Leçons privées 238, RUE SAINT-DENIS Prix Ecrite Polytechnique Montréal
DENTISTE Téléphone Est 9238 Dr A. Heynemann 276, RUE SAINT-DENIS MONTREAL	CALCULATEUR Il n'y a plus de raison pour que le "maître à danser" de Figaro prenne la place du "calculateur". Grâce à notre BOTTIN on sait maintenant où trouver les gens compétents.	ORFÈVRE M. Josse, de nos jours, ne compterait plus sur Mollère pour faire savoir qu'il est orfèvre. Sa carte dans notre Bottin publierait partout sa compétence. Faites de même.

Mont-St-Louis 3, Caughnawaga, 1

Mardi, le 23 décembre, le Mont-St-Louis Junior était aux prises avec le Caughnawaga, équipe pilotée par M. Leblanc. La victoire favorisa le jeune Mont-St-Louis. Le résultat final fut 3 à 0.

A 2 heures 30 minutes, une autre partie s'engagea entre le Mont-St-Louis Senior et le Caughnawaga. La lutte fut éblouissante et rapide. Le Mont-St-Louis décrocha une victoire bien méritée. Ses avants ont couru un travail très efficace, leurs passes furent bien calculées et amenèrent deux points. Doran et Dubois, sur la défense, ont brisé toutes les attaques des Iroquois. Le petit Pat St-Denis, qui remplaçait Blais dans les buts, a toujours été solide, ne permettant, qu'une fois, à la rondelle d'atteindre le fond du filet.

Une grande quantité de confettis, chapeaux de papier, filices et différents souvenirs, seront à la disposition des membres.

Chacun se fasse un devoir d'être présent à cette fête, qui nous le répétons promet de remporter un éclatant succès.

A la dernière assemblée du comité de régie, plusieurs décisions très importantes, ont été prises, et la date du grand euechre et bal annuel, qui aura lieu à la salle Stanley a été fixée au 12 février. Cette soirée sera sous le distingué patronage de M. Ludger Gravel, et sous la présidence de M. R. Corbeil et de tout le comité de régie.

Près de 60 membres ont donné leur nom, pour aller à la grande convention des raquetteurs à Lewiston, Maine. Le corps de clairons du club, composé de 22 membres, sera au grand complet et tout permet d'espérer que les Montagnards seront nombreux pour baptiser leurs frères d'outre 45e ligne.

LES DÉBUTS DU CANADIEN NATIONAL

La Ligue de hockey du Canadien National a été inaugurée hier soir devant une grande foule d'amateurs, au Victoria. La rondelle a été mise au jeu par M. A.-J. Hill, président du Canadien National Recreation Club. Les joutes ont été chaudement disputées. Turcot, un nouveau club dans la ligue, s'est affirmé comme un dangereux adversaire pour tout club.

La partie entre l'équipe du Car Dept., champions de la saison dernière et Express, a été de toute beauté. Tansy, dans les buts a arrêté des coups difficiles. Donceat, des provinces maritimes, qui a été essayé par le Montréal dans la N.H.L., a été un grand facteur dans la défaite des champions.

La finale a été jouée entre Terminals et Motive Power et ces deux clubs avec un peu de pratique feront leur marque.

Les officiers de la compagnie qui étaient présents sont: W.D. Robb, vice-président; J.-E. Dalrymple, vice-président; D.-C. Grant, vice-président; J.-A. Yates, trésorier général; A.-J. Hills, président du Can. Nat. Recreation Club.

Voici le résultat des joutes:

Turcot (2) Gens. Offices (3)
 C. Culkin buts McCabe
 Culshan défenses Hutchison
 Culkin défenses Lalonde
 Denspey avants Thompson
 Fellows avants Brady
 Bianchi avants O'Rourke
 Arnold subs Smith
 McLeod subs Johansen
 Tremblay, Wells Lapierre
 Points: Brady, Thompson (2); Culkin et Bianchi.

Car Dept (0) Express (2)
 J. Brown buts Tansy
 T. Key défenses Bartlett
 G. Bennet défenses Noseworthy
 L. Ranco avants Wilcox
 M. Murray avants Summers
 L. Murray avants Donceat
 J. Clark subs Watson
 W. Carter Poirier
 R. Arnold Paquette
 Points: Watson, Donceat, Motive Power (1) Terminals (1)
 Sleep buts Wilson
 Parsons défenses Easman
 Whitty défenses Butler
 Pirrie avants West
 Perrette avants Perriazo
 Pierre avants Brackeen
 Oswald subs Dnbe
 Holsherry subs Whitty
 Greenfield.

Points: West, Oswald, Arbitre: O. Cleghorn.

LES ÉCHECS

24 décembre 1924
 74ème chronique

Toutes demandes de renseignements ou correspondances, concernant les échecs devant être adressées au chroniqueur échequien du "Devoir", au no 1155, de la rue St-André, Montréal.

LA LIGUE ÉCHECS DE MONTREAL
 CLASSÉMENTS A DATE

CLASSE A

1. Westmount	13	11	642
2. National	11	13	480

CLASSE B

1. National	14	6	778
2. McGill	13	10	583
3. Iroquois	10	10	563
4. Westmount	7	10	533
5. La Patrie	7	10	313

CLASSE C

1. Iroquois	5	22	2
2. Lachine	1	15	528
3. Westmount	1	15	528
4. National	3	14	107

TOURNOI CLASSE "C" DU NATIONAL

1. C. T. Anstey (A)	3	13	7
2. J. Sawyer (A)	1	13	2
3. A. Robertson (A)	1	13	2
4. P. Boudreau (A)	1	13	2
5. J. Schumacher (B)	1	13	2
6. J. Schwartz (A)	1	13	2
7. M. Gendron (A)	1	13	2
8. D. C. Robertson (A)	1	13	2
9. S.-B. Wilson (A)	1	13	2
10. M. Wurtelle (B)	1	13	2
11. Dr. Winfrey (A)	1	13	2
12. Burdoff (B)	1	13	2
13. G. Faldout (A)	1	13	2
14. A. Michalski (B)	1	13	2
15. G. Griffin (A)	1	13	2
16. Oswald (A)	1	13	2
17. L. Philippe (C)	1	13	2
18. Bachet (C)	1	13	2
19. Haskell (C)	1	13	2
20. Dowling (C)	1	13	2
21. M. Hules (C)	1	13	2
22. Baldwin (C)	1	13	2
23. Morton (C)	1	13	2
24. Gowins (C)	1	13	2

TOURNOI DE L'ARGENTINE

1. B. Bell	16	2
2. R. Gray	11	6
3. M. Wurtelle (B)	7	10
4. L. Palau	9	8
5. R. DeWitt	9	8
6. P. Ippa	7	10
7. A. Bonio	6	11
8. F. Coria	6	11
9. R. Iba	6	11
10. L. Rawson	6	12

Le maître Richard Bell n'a perdu qu'une seule partie et ce fut contre A. Bonio, qui réussit à annuler sa seconde rencontre contre M. R. Bell. M. J. Palau réussissant, lui aussi, une nulle contre le maître.

TOURNOI DE CHAMPIONNAT DU CLUB WESTMOUNT

RONDE III
 Lamoine A; G. D. Robertson, 1.
 E.-A. Robertson vs A. Cartier, ½.
 J. Sawyer vs S.-B. Wilson, 0.
 G. Griffin vs Anstey C.T. 2.
 12. C.P.D.
 13. C.P.D.
 14. C.P.D.
 15. C.P.D.
 16. C.P.D.
 17. C.P.D.

Le "Devoir" compte sur vous...

VOUS avez certainement besoin d'impressions soignées: cartes d'affaires, cartes de visite, cartes de faire-part, cartes et tributs mortuaires, remerciements, convocations, programmes, menus, adresses, en-têtes de lettres et d'enveloppes, circulaires, etc.

NOUS sommes en mesure de vous faire ces travaux d'une façon artistique, rapide et à bon compte.

NOUS mettons à votre service une équipe de maîtres-ouvriers en art typographique. Voyez-nous ou téléphonez: notre représentant passera chez vous.

LE "DEVOIR"

336-340, Notre-Dame-est - Main 7460

D.-C. Robertson, ½; Dr. Winfrey ½.
 G. Griffin, ½; J. Sawyer 1.
 Anstey vs Cartier, 2.
 X. - Partie ajournée.

CLASSEMENT A DATE

1. C. T. Anstey	1	0
2. J. Sawyer	1	0
3. E.-A. Robertson	1	0
4. G. Faldout	1	0
5. G. Sawyer	1	0
6. D. C. Robertson	1	0
7. Dr. Winfrey	1	0
8. C. E. Kennedy	1	0
9. A. Lamoine	1	0
10. S.-B. Wilson	1	0
11. G. Griffin	1	0
12. C.P.D.	1	0
13. C.P.D.	1	0
14. C.P.D.	1	0
15. C.P.D.	1	0
16. C.P.D.	1	0
17. C.P.D.	1	0
18. C.P.D.	1	0
19. C.P.D.	1	0
20. C.P.D.	1	0
21. C.P.D.	1	0
22. C.P.D.	1	0
23. C.P.D.	1	0
24. C.P.D.	1	0
25. C.P.D.	1	0
26. C.P.D.	1	0
27. C.P.D.	1	0
28. C.P.D.	1	0
29. C.P.D.	1	0
30. C.P.D.	1	0
31. C.P.D.	1	0
32. C.P.D.	1	0

Une note de l'Allemagne à la Société des Nations

Elle désire, dans le cas de conflits internationaux, rester libre de déterminer jusqu'à quel point elle devrait prendre une part active à ces conflits.

Genève, 24 (S.P.A.) — M. Stresemann, ministre des affaires étrangères d'Allemagne, a envoyé une note au secrétariat de la Société des Nations...

Le texte de la note indique que l'Allemagne désire occuper une situation exceptionnelle comme membre de la Société des Nations...

Dans les milieux de la Société on pense que la note allemande nécessitera de longues négociations...

M. Stresemann déclare également dans sa note que les récents développements politiques ont rendu possible à l'Allemagne l'accès de la société et il rapporte sa première note aux puissances...

COMMENTAIRES SUR LA NOTE ALLEMANDE — Genève, 24, (S.P.A.) — Une copie de la dernière note de l'Allemagne concernant sa participation à la S. D. N. a été envoyée à tous les membres de la Société.

LE MOUVEMENT DES NAVIRES

LE MARBURN DOIT ARRIVER A SAINT-JEAN CE SOIR ET LE MONTCLARE, SAMEDI — LE MONTCLARE EST A LIVERPOOL

Le Marburn, du Pacifique Canadien, venant d'Anvers, doit arriver à St-Jean à dix heures ce soir.

Le Montclare, du Pacifique Canadien, venant de Liverpool, doit arriver à St-Jean samedi.

Le Regina, de la compagnie White Star-Dominion, en venant de Portland et en route pour Quinquina et Liverpool, fera escale à Halifax le 5 janvier.

L'Empress of Australia, du Pacifique Canadien, venant de Hong-Kong, arrive à Vancouver aujourd'hui.

L'Empress of Canada, du Pacifique Canadien, arrivera à Hong-Kong le 31 décembre.

L'Empress of Russia, arrivera à Hong-Kong le 7 janvier.

Le Caronia, de la compagnie Cunard, venant de Liverpool, doit arriver à New-York le 29 décembre.

Le Cedric, de la compagnie White Star-Dominion, venant de Liverpool, est arrivé à New-York hier.

Le Minnetonka, de "Atlantic Transport", venant de Londres, est arrivé à New-York, hier.

M. de Champris réélu président

Québec, 24 (D.N.C.) — M. Henri Gaillard de Champris, professeur à l'École normale supérieure, a été réélu hier, président de la Société française de bienfaisance.

Chisissez le Cadeau de quelqu'un aujourd'hui. Une jolie sacoche fait toujours plaisir. Vous trouverez chez nous les plus magnifiques orfèvreries de la maison. Depuis \$10.00.

HENRY BIRKS & SONS LIMITED JOAILLIERS. PLACE PHILLIPS. Ouvert jusqu'à 10 heures ce soir.

CHOSSES MUNICIPALES Cette taxe sur les sports

LA COMMISSION ECHEVINALE DE LEGISLATION VEUT TAXER NOS ASSOCIATIONS SPORTIVES QUI ONT ETE EXEMPTES JUSQU'ICI — LES EXEMPTIONS DE LA RUE SHERBROOKE

Les échevins ont approuvé, au comité général de législation, l'amendement qui relève de l'exemption de taxes les institutions sportives, comme l'Association Athlétique d'Amateurs Nationale, le Montreal Amateur Athletic Association, le Young Men's Christian Association et autres.

M. Turcot s'est élevé contre l'amendement et a même suggéré que la ville accorde une subvention à ces sociétés qui font beaucoup de bien pour le développement de la jeunesse.

M. Creelman s'est fait le champion de l'imposition de la taxe; il a déclaré, comme un fort argument, que ces clubs exigeaient des taxes élevées dans toutes leurs salles.

Le vote s'est pris sur l'amendement projeté suivant: "92. — Nonobstant toute loi à ce contraire, les immeubles et les meubles appartenant aux associations suivantes: National Athletic Association, Montreal Amateur Athletic Association, Amateur Athletic Association, Young Men's Christian Association, Young Men's Hebrew Association of Montreal, et Young Women's Christian Association of Montreal, seront, à partir du 1er mai 1925, soumis à toutes les taxes municipales, scolaires et spéciales et à la taxe de l'eau, ainsi qu'aux licences et permis qu'impose la cité."

Ont voté pour: le maire Duquette et les échevins Bédard, Creelman, Désaulniers, Dubreuil, Gendreau, Jarry, Quintal, Savard et Schubert, soit dix voix.

Ont voté contre: les échevins Lalancette, Lalonde, Lévesque, Riel, Trépanier, Turcot, Vaillancourt et Wilson, soit huit voix.

LA RUE SHERBROOKE — Un autre amendement fort débattu a été le suivant: "84. — Nonobstant toute loi à ce contraire, le coût de l'expropriation ou de l'acquisition de l'immobilier des immeubles requis pour l'ouverture et l'élargissement de la rue Sherbrooke, entre l'avenue Delorimier et les limites est de la cité, sera payé de la façon indiquée dans la résolution du conseil municipal de la cité adoptée le 3 avril 1923.

"Néanmoins le coût du tunnel construit sur ladite rue Sherbrooke, sur la propriété des Soeurs de la Charité de la Providence, sera à la charge de la cité et ladite cité est autorisée à emprunter à cette fin, sans l'approbation des propriétaires fonciers, en vertu des articles 343 et 343.3 de sa charte, une somme n'excédant pas quarante mille piastres (\$45,000)."

M. Vaillancourt et M. Lalonde ont invoqué, contre cet amendement, que la rue Sherbrooke est une artère principale qui bénéficie à toute la ville et qu'ainsi les frais d'expropriation devraient être à la charge de la ville.

D'ailleurs, la ville a payé elle-même et non les propriétaires riverains, pour l'ouverture de la rue dans l'ouest, à travers le quartier Notre-Dame de Grâce jusqu'à Montréal-Ouest.

La résolution du conseil, le 3 avril 1923, spécifiant que les frais d'expropriation au montant de \$71,287, soient imposés sur les propriétaires intéressés moitié par les propriétaires riverains et moitié par les propriétaires expropriés, excepté pour ceux de ces derniers qui offriront leurs propriétés gratuitement à la ville.

La motion Vaillancourt est perdue par un vote égal de 11 à 11, et M. Lalonde a proposé immédiatement que le coût de cette entreprise soit défrayé la moitié par la ville et la moitié par les propriétaires intéressés; cette proposition l'emporte presque à l'unanimité. MM. Jarry et Savard étant dissidents.

LES OBLIGATIONS DE LA VILLE — M. Lévesque a fait une lutte acharnée contre l'amendement suivant: "91. — La cité ne peut être forcée, par voie de mandamus ou autre procédure judiciaire, à remplir, avant le 1er mai 1930, les obligations mises à sa charge par la loi 1, Georges V (1ère session), chapitre 48, section 1, et qu'elle n'a pas encore remplies.

Ce sont les obligations des annexions faites en 1910 et par la suite, obligations d'exécuter dans un certain délai des travaux permanents de voirie et d'égoûts. La ville a toujours retardé de s'y conformer, surtout dans Ahuntsic, et M. Lévesque se demande si la ville ne considère pas ces engagements comme des chiffons de papier; il est temps, dit-il, qu'elle donne l'exemple du respect de ses engagements.

M. Lévesque n'a pu convaincre ses collègues, car l'amendement l'emporta par 16 voix contre 4. Les autres amendements seront étudiés lundi.

Le dîner de la Revue des Deux Mondes

Paris, 10. (Par courrier). — Le grand dîner littéraire de l'année, celui de la "Revue des Deux Mondes", a eu lieu, à l'Union Interalliée, sous la présidence de M. Léon Bédard, ayant à ses côtés MM. Paul Bourget, René Bazin, Jean Béraud, pin, M. Donnay, H. de Régnier, M. Prévost, R. Boylève, H. Bordeaux, J. Cambon, A. Chevillon, J. Bédié, P. de Nolhac, l'abbé Brémond, Emile Picard, A. Bessard, G. Lecocq, de l'Académie française; de Broglie, Thamin, le maréchal Fayolle, les généraux Mangin, Gouraud, Abel Hermant, Fanc-Nobain, René Pinon et de nombreuses personnalités de l'Institut, de la diplomatie et des lettres.

PUISSÉ L'ANNEE SAINTE APPORTER LA VERITABLE PAIX

C'est le sens de la principale partie de l'allocution prononcée par S. S. Pie XI à l'audience des cardinaux, hier.

Rome, 24 (S.P.A.) — La réimpression donnée par le Souverain Pontife aux cardinaux à l'occasion de Noël a revêtu cette année une solennité exceptionnelle parce qu'elle coïncide avec l'ouverture de la Porte Sainte et le commencement du Jubilé.

L'événement de la cérémonie fut l'allocution du pape. Il a parlé de la nécessité de la véritable paix, spécialement au moment où la Chrétienté va célébrer l'Année Sainte.

"Nous espérons, dit le Souverain Pontife, que les mots "Gloire à Dieu dans le ciel et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté" se réaliseront. Puisse cette Année Sainte apporter la paix, la paix du cœur et la paix de la volonté, apporter à l'humanité une parfaite connaissance de ses droits et de ses devoirs, ainsi qu'une plus large vision de la vérité; paix du cœur, afin que les hommes puissent à jamais s'aimer les uns les autres

La Grande-Bretagne propose une conférence sur le protocole

Londres, 24, (S.P.A.) — Le gouvernement britannique a demandé hier aux Dominions et à l'Inde s'il serait possible de convoquer une réunion spéciale de la conférence impériale au commencement de mars prochain pour discuter le protocole de désarmement.

Le but du gouvernement impérial en tenant cette conférence serait de fournir à tous les gouvernements intéressés, l'occasion d'ex-

Le roi Fouad dissout le parlement égyptien

Le Caire, 24 (S.P.A.) — Hier, le roi Fouad a signé un décret prorogeant le parlement. On avait décidé la prorogation le même jour. L'élection des députés aura lieu le 20 janvier et celle des députés le 24 février. La nouvelle Chambre se réunira le 6 mars.

Ziwar-pacha a écrit au roi pour l'aviser qu'il lui est impossible d'associer la Chambre existante à la tâche du rétablissement des relations normales avec la Grande-Bretagne. Les Chambres, dit le premier ministre, sont complètement dominées par le parti qui dominait le

LE BILL DE SHERBROOKE

CETTE VILLE A PREPARE DIVERS AMENDEMENTS A SA CHARTE POUR LA PROCHAINE SESSION DE LA LEGISLATURE. — DEUX CHANGEMENTS IMPORTANTS

Sherbrooke, 24, (D.N.C.) — Deux importants changements sont au nombre des clauses contenues dans le bill que la cité de Sherbrooke présentera à la Législature de Québec en janvier prochain pour l'amendement de sa charte.

L'un comporte un deuxième rôle d'évaluation qui serait homologué en juillet pour les taxes spéciales d'affaires et de locataires. Ce rôle spécial serait homologué de façon ce que les taxes soient perçues plus tôt dans l'été qu'ordinairement, ce qui permettrait d'obtenir des remises à l'époque où il y a du travail et par conséquent de l'argent disponible. L'autre aurait trait au changement des élections municipales que l'on voudrait faire en avril au lieu de mai.

Sur l'honneur le maire Brault déclare que la perception des taxes de locataires et d'affaires en été plutôt qu'en hiver permettrait à la ville de percevoir des milliers de dollars de plus qu'elle n'en reçoit actuellement.

Ce bill contient aussi un autre amendement important. C'est un amendement à la loi des cités et villes par lequel la cité de Sherbrooke aurait le droit d'intenter des poursuites ou procédures civiles devant la Cour de recorder.

Ceci a trait à la perception des comptes de taxes. Les frais en Cour de pratique sont élevés, et les contribuables sauraient ainsi des sommes considérables si ces causes étaient entendues devant le recorder de la ville. La besogne serait en outre plus rapidement exécutée.

Sherbrooke demande également l'autorisation d'imposer une licence qui n'excéderait pas \$50 sur toutes les personnes qui ne résident pas dans la cité de Sherbrooke et qui viendraient ici exercer un emploi. Cette démarche est faite à la suite de la demande récente des ouvriers de Sherbrooke qui se sont plaints que le travail leur était enlevé par des ouvriers étrangers.

Le bill contient également une demande pour exiger la tuberculisation des vaches laitières et la pasteurisation du lait et de la crème vendus dans Sherbrooke afin d'empêcher la contamination. Avec l'adoption de cette clause les laitiers devront fournir à M. Massé, l'inspecteur d'hygiène, un certificat que leurs vaches ont subi avec succès l'épreuve de la tubercule.

La raison pour laquelle la ville demande que les élections soient tenues en avril plutôt qu'en janvier, c'est que le budget est préparé au commencement de l'année, presque immédiatement après les élections municipales. Les nouveaux membres qui entrent au conseil ne sont pas alors encore au courant de ce qui s'est passé et ne sont pas familiers avec les travaux et les améliorations à effectuer. Si les élections étaient faites en

Dupuis Frères Téléphone EST 8000 Magasin ouvert tous les soirs d'ici au jour de l'An

Etrences pour Fumeurs. Boîtes de 10 25 50. Dandy 2.25, Peg Top 1.15, Artiste 1.15, Havana Panatelas 1.98, La Bohème .79, La Crema 2.98, Boston .89, La Fortuna P. Corona 2.25. Ovido Congress 2.25, Ovido Club 3.00, Ovido Sportsman 3.50, La Fortuna Reg. Imp. 3.00, Ben Bey 2.25, Bachelor 2.25, White Owl 2.00, La Champagne 2.00. TRES SPECIAL Pipes S, en bruyère de première qualité; dans un joli étui 2.69. Au rez-de-chaussée.

CABINET A OUVRAGES. En noyer solide, marque "Gibbard", 25 pouces de hauteur; compartiment de 18 x 12 pouces 19.00. TABAGIE. En merisier fini noyer, sur pied; 25 pouces de hauteur; réceptacle en verre de 4 1/2 pouces de diamètre 9.80. Pas de commande téléphonique. TABLE ET CHAISE DE TELEPHONE. En merisier fini noyer, sur truction forte et durable; dessus de la table: 18 x 16 pouces; hauteur, 30 pouces; très spécial 9.87. —Au deuxième

SPECIAL. PALETOTS en frise gris pâle ou lavé tout laine, pour garçonnets de 3 à 6 ans; modèle Ulster, col tempête; doublure en tweed ou flanelle rouge tout laine; va leur de \$10 pour 7.95. —Au premier, en haut. Parapluies "Tom-Thumb". En pure soie finie avec bordure large; nuances: vert, brun foncé, violet, marine et gris; choix de jolis manches des plus nouveaux; dans une boîte de 12.50 fantaisie. —Au rez-de-chaussée. Montre Spéciale Bracelet. Pour hommes. Boîtier en argent Sterling, forme Tank, tonneau ou carrée; mouvement à ancre de 15 pierres, garanti; cadran lumineux; bonnet; ne courroie 18.00. SERVICES DE TABLE pour enfants; 3 morceaux en plaqué argent E.P.N.S. dans une jolie boîte en cuivre; régulier 2.00 1.00. —Au rez-de-chaussée. NECESSAIRE DE MESSES pour enfants; calice, ciboire, ostensorio, encensoir, burettes, croix, candélabre, etc.; le tout dans une boîte; métal argenté 3.00. Méta doré 5.00. —Au rayon des objets de dévotion, au deuxième. CHOCOLAT. Lady Mary fait à la main, et comprenant un assortiment de premier choix; la boîte de 5 lbs 1.98. Chocolat Patterson. Remonté pour sa qualité; la boîte de 5 lbs 1.75. Pâtis de fantaisie. Contenant jouets, chapeaux, bijoux, etc. la boîte de 1 douz. .59. —Au rez-de-chaussée.

Venez Voir le Cirque et le Caâteau du Père Noel. Représentation à 10.30 A.M., 2.30 P.M., 4 heures P.M. et 8.30 P.M. Chiens dressés, poney, clown, indiens, marionnettes et surtout la FAMEUSE MULE. CE NUMERO A LUI SEUL VAUT LE PRIX D'ADMISSION. L'APRES-MIDI SEULEMENT, la fameux magicien Paul Gervais. Admission, avant-midi, .05—après-midi et soir, .10.

600 Chandails pour Hommes 4.50. Valeurs de 6.00, 7.00, 8.00 jusqu'à 10.00 pour ... Modèles veston et passant par-dessus la tête; tricot carrigan ou jumbo; nuances: blanc, brun, marron, gris, marine, chameau, etc. Ces chandails de qualité tout laine sont tous en parfaite condition et feront de magnifiques cadeaux; grand-deurs: 36 à 44. —Au rez-de-chaussée

NECESSAIRE A BARBE sur pied, avec miroir, pot, blaureau aussi avec bouteille et savon; ivoire, écaïl ou nickel; spécial 1.75 à 13.95. Nécessaire à Manicure dans un étui en cuir ou dans une boîte doublée de satin; 7 à 15 morceaux; ivoire, ambre ou écaïlle de tortue; 1.98 à 14.98. POTS A BARBE avec blaureau; fini nickelé .98. POTS A BARBE avec blaureau; ivoire 2.98. POTS A BARBE avec blaureau; écaïlle de tortue 2.98. Nécessaire à Barbe de 2, 3 et 4 morceaux; dans une jolie boîte doublée de satin; avec ou sans tiroir; spécial 3.98, 4.98 5.98. Nécessaire de toilette pour le Voyage pour femmes; ébène, ivoire, ambre et écaïlle; un des plus utiles cadeaux à offrir, spécial 5.95 à 29.95. —Au rez-de-chaussée

Pâtisserie. Donnez-nous dès maintenant vos commandes et soyez assurés qu'elles seront remplies avec soin. Le plus grand choix de pâtisserie fine: bûche, Mocha, St-Honoré, Blé-d'Inde, crème italienne, petits glacés, doigts de dames, macarons, langues de chats. TRES SPECIAL ENVELOPPES AUX HUITRES, pâte feuilletée; la douz. .39. TARTES AU CITRON; chacune .39. PAS DE LIVRAISON pour ces tartes. —Au rez-de-chaussée

Pour Garçons BLOUSES DE LUXE en tissu de soie de très belle qualité; confection parfaite; âges: 6 à 16 ans; dans une jolie boîte de fantaisie 2.50. CHANDAILS garantis tout laine; tricot épais, col châle; polo ou roulé; beau choix de nuances; grand-deurs: 24 à 34 1.98. —Au rez-de-chaussée

GANTS "KAYSER" en pure soie, 5 étoiles, pour dames. Blanc, 5 1/2 à 7 1/2. Beige, 5 1/2 à 6 1/2. Gris, 5 1/2 à 6. Brun, 6 à 7 1/2. Blanc et noir, 6 à 7 1/2. Noir, 5 1/2 à 6. Valeur de 2.00 pour .69. GANTELETS en chevreau ou suède; courts ou longs; haut des manchettes fini de fantaisie; grand choix de nuances les plus en vogue. Toutes les pointures. Dans une jolie boîte de fantaisie pour cadeau 3.50, 5.00, 6.00 et 7.50. —Au rez-de-chaussée

Dupuis Frères LE MAGASIN DU PEUPLE. A. N. Dupuis, Prés. Eug. Dupuis, Vice-Prés. A. J. Dugal, Directeur-Gérant. rue Sainte-Catherine, Demontigny, Saint-André et Saint-Christophe.

Le lait Borden contient le maximum de nutrition. Il est pur et sain: n'en perdez pas une goutte. BORDEN'S Farm Products Co. Ltd. York 5853